

États financiers annuels audités

FNB DESJARDINS

Au 31 décembre 2024

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'INFORMATION FINANCIÈRE DANS LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS

Les états financiers des FNB Desjardins ci-joints ont été préparés par Desjardins Société de placement inc. (le gestionnaire), en sa qualité de gestionnaire des Fonds, et ils ont été approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire. Le gestionnaire est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers.

Le gestionnaire prend les mesures nécessaires pour assurer la pertinence et la fiabilité de l'information financière communiquée. Les états financiers ont été établis selon les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (Normes IFRS de comptabilité) et comprennent nécessairement certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et faisant appel au jugement. Les informations significatives sur les méthodes comptables que le gestionnaire estime appropriées sont décrites dans la note 2 afférente aux états financiers.

Le conseil d'administration est chargé d'examiner et d'approuver les états financiers. Il valide le processus d'audit et veille à ce que le gestionnaire s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière. Des auditeurs externes des FNB Desjardins procèdent parallèlement à l'examen des états financiers et de la présentation de l'information financière.

Les auditeurs des FNB Desjardins sont PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. Ils ont audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada afin d'être en mesure d'exprimer leur opinion sur ces états financiers à l'intention des porteurs de parts. Leur rapport se trouve à la page suivante.

Desjardins Société de placement inc.,
Gestionnaire des FNB Desjardins

Sébastien Vallée
Président, Chef de l'exploitation
Desjardins Société de placement inc.
Mouvement Desjardins

Mikoua Davidson
Cheffe des finances
Desjardins Société de placement inc.
Mouvement Desjardins

Le 10 mars 2025



Aux porteurs de parts et au fiduciaire de

FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes
 FNB Desjardins IR Actif obligations canadiennes trajectoire zéro émission nette
 FNB Desjardins Indice obligations canadiennes à court terme
 FNB Desjardins Indice obligations canadiennes de sociétés échelonnées 1-5 ans
 FNB Desjardins Indice obligations corporatives canadiennes
 FNB Desjardins Indice obligations canadiennes gouvernementales échelonnées 1-5 ans
 FNB Desjardins Indice actions privilégiées canadiennes
 FNB Desjardins Indice actions canadiennes
 FNB Desjardins IR Canada trajectoire zéro émission nette
 FNB Desjardins IR Canada multifacteurs trajectoire zéro émission nette
 FNB Desjardins Indice actions américaines
 FNB Desjardins IR États-Unis trajectoire zéro émission nette
 FNB Desjardins IR États-Unis multifacteurs trajectoire zéro émission nette
 FNB Desjardins SociétéTerre Actions américaines
 FNB Desjardins Indice actions internationales
 FNB Desjardins IR Marchés développés ex É.-U. ex Canada trajectoire zéro émission nette
 FNB Desjardins IR Marchés développés ex É.-U. ex Canada multifacteurs trajectoire zéro émission nette
 FNB Desjardins Indice actions marchés émergents
 FNB Desjardins IR Marchés émergents trajectoire zéro émission nette
 FNB Desjardins IR Marchés émergents multifacteurs trajectoire zéro émission nette
 FNB Desjardins IR Mondial multifacteurs sans réserves de combustibles fossiles
 FNB Desjardins Alt long/court marchés boursiers neutres
 FNB Desjardins Alt long/court marchés boursiers mondiaux

(individuellement, le Fonds)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints de chaque Fonds au 31 décembre 2024 donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de chaque Fonds, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie aux dates et pour les périodes indiquées à la note 1, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (Normes IFRS de comptabilité).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de chaque Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière à la date de clôture des périodes indiquées à la note 1 ;
- les états du résultat global pour les périodes indiquées à la note 1 ;
- les états de l'évolution de la situation financière pour les périodes indiquées à la note 1 ;
- les états des flux de trésorerie pour les périodes indiquées à la note 1 ;
- les notes annexes qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de chaque Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations de chaque Fonds incombe à la direction. Les autres informations se composent du Rapport annuel de la direction sur le rendement de chaque Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers de chaque Fonds, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers de chaque Fonds ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers de chaque Fonds conformément aux Normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'un des Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de chaque Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers de chaque Fonds, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers de chaque Fonds prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers de chaque Fonds comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de chaque Fonds ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de chaque Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers de chaque Fonds au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'un des Fonds à cesser ses activités ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers de chaque Fonds, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Jennifer Farber.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.n.c.r.l.*¹

Montréal (Québec)
Le 10 mars 2025

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique A127947

FNB DESJARDINS IR MARCHÉS ÉMERGENTS TRAJECTOIRE ZÉRO ÉMISSION NETTE (DRME)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AUX 31 DÉCEMBRE	2024	2023
	\$	\$
ACTIFS		
Actifs courants		
Encaisse	284 577	581 860
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)	57 710 037	84 260 960
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) donnés en garantie	508 714	112 658
Somme à recevoir pour la vente de titres	–	85 045
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	106 521	122 913
	58 609 849	85 163 436
PASSIFS		
Passifs courants		
Charges à payer	38 378	56 572
Distributions à payer	218 272	289 910
Somme à payer pour l'achat de titres	–	86 269
	256 650	432 751
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	58 353 199	84 730 685
– par part (note b)	18,24	15,99

Approuvés au nom du conseil d'administration de
Desjardins Société de placement inc.
 le gestionnaire des FNB Desjardins
 Frédéric Tremblay et Pierre-Olivier Samson, administrateurs

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

PÉRIODES CLOSES LES 31 DÉCEMBRE	2024	2023
	\$	\$
Revenus		
Dividendes	1 906 069	3 432 667
Écart de conversion sur encaisse	(91 734)	(73 896)
Revenus provenant des activités de prêts de titres	77	704
Variation de la juste valeur :		
Gain net (perte nette) réalisé(e) sur placements	190 240	(6 993 150)
Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur placements	9 798 266	12 665 333
Autres revenus	37 269	–
	11 840 187	9 031 658
Charges		
Frais de gestion	266 807	374 791
Frais relatifs au Comité d'examen indépendant	1 848	3 109
	268 655	377 900
Retenues d'impôt	454 359	462 992
Courtages et autres coûts d'opérations de portefeuille	38 546	155 588
	761 560	996 480
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	11 078 627	8 035 178
– par part	2,89	1,37
Nombre moyen de parts rachetables	3 833 880	5 872 466

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

PÉRIODES CLOSES LES 31 DÉCEMBRE	2024	2023
	\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	84 730 685	111 532 498
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	11 078 627	8 035 178
Opérations sur parts rachetables		
Produit de la vente de parts rachetables	11 174 332	4 753 385
Montant global des rachats de parts rachetables	(47 110 523)	(36 807 966)
	(35 936 191)	(32 054 581)
Distributions effectuées au profit des porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	(1 519 922)	(2 782 410)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	58 353 199	84 730 685

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

PÉRIODES CLOSES LES 31 DÉCEMBRE	2024	2023
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	11 078 627	8 035 178
Ajustement au titre des éléments suivants :		
Écart de conversion sur encaisse	91 734	73 896
(Gain net) perte nette réalisé(e)	(190 240)	6 993 150
(Gain net) perte nette non réalisé(e)	(9 798 266)	(12 665 333)
Produit de la vente/échéance de placements	56 741 541	78 887 924
Achat de placements	(20 598 168)	(46 961 847)
Somme à recevoir pour la vente de titres	85 045	(85 045)
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	16 392	(30 531)
Charges à payer	(18 194)	(18 126)
Somme à payer pour l'achat de titres	(86 269)	83 172
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	37 322 202	34 312 438
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de la vente de parts rachetables	11 174 332	4 753 385
Montant global des rachats de parts rachetables	(47 110 523)	(36 807 966)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables nettes des distributions réinvesties	(1 591 560)	(3 435 000)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(37 527 751)	(35 489 581)
Effet de change sur l'encaisse libellée en devises étrangères	(91 734)	(73 896)
Augmentation (diminution) de l'encaisse/découvert bancaire	(297 283)	(1 251 039)
Encaisse (découvert bancaire) au début de la période	581 860	1 832 899
Encaisse (découvert bancaire) à la fin de la période	284 577	581 860
Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	1 505 371	2 939 144

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

FNB DESJARDINS IR MARCHÉS ÉMERGENTS TRAJECTOIRE ZÉRO ÉMISSION NETTE (DRME)

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2024

	VALEUR NOMINALE / NOMBRE DE TITRES	COÛT \$	JUSTE VALEUR \$	%
Actions				99,8
Actions américaines				0,4
Matériaux				0,1
Southern Copper Corporation	531	55 870	69 595	
Consommation discrétionnaire				0,3
Yum China Holding, Inc.	2 339	167 585	162 041	
Total des actions américaines		223 455	231 636	
Actions étrangères				99,4
Afrique du Sud				2,6
Absa Group Limited	4 533	50 542	65 556	
Anglo American Platinum Corporation Ltd.	539	89 092	23 373	
Aspen Pharmacare Holdings Limited	2 787	35 535	35 017	
Bid Corporation Limited	1 757	44 077	57 658	
Capitec Bank Holdings Limited	495	72 285	118 249	
FirstRand Limited	27 117	122 353	156 991	
Gold Fields Limited	5 783	68 936	108 911	
Harmony Gold Mining Company Limited	4 483	26 797	51 484	
Impala Platinum Holdings Limited	6 267	121 195	41 914	
MTN Group Limited	10 995	90 695	77 087	
Naspers Limited	920	228 698	292 622	
Nedbank Group Ltd.	2 722	34 551	58 444	
Sanlam Limited	12 441	61 154	82 380	
Shoprite Holdings Limited	4 010	58 162	90 007	
Sibanye Stillwater Limited	16 952	38 455	19 354	
Standard Bank Group Limited	6 903	76 632	116 673	
The Bidvest Group Limited	2 629	49 757	52 832	
Vodacom Group Limited	5 231	35 132	40 411	
Woolworths Holdings Limited	9 230	41 266	43 862	
		1 345 314	1 532 825	
Arabie saoudite				4,1
ACWA Power Company	835	74 020	128 291	
Al Rajhi Banking and Investment Corporation	10 906	284 327	394 901	
Alinma Bank	6 935	69 366	76 847	
Almarai Company JSC	2 302	52 809	50 400	
Arab National Bank	4 713	30 617	38 028	
Bank Albilad	3 292	39 042	49 205	
Banque Saudi Fransi	6 844	43 498	41 495	
Bupa Arabia for Cooperative Insurance Company	485	35 679	38 428	
Dr. Sulaiman Al Habib Medical Services Group Company	557	48 598	59 781	
Elm Company	180	48 302	76 821	
Ethiad Etisalat Company	2 859	46 893	58 437	
Riyad Bank	8 131	84 807	89 011	
SABIC Agri-Nutrients Company	1 553	78 323	65 982	
Sahara International Petrochemical Co.	3 243	42 745	30 884	
Saudi Arabian Mining Company	7 497	105 561	144 340	
Saudi Arabian Oil Co.	33 140	371 529	355 809	
Saudi Basic Industries Corporation	6 359	217 514	163 078	
Saudi Electricity Company	7 754	55 537	50 158	
Saudi National Bank	16 092	200 480	205 726	
Saudi Telecom Co.	11 780	166 769	180 359	
Savola Group Company	653	31 712	9 173	
The Saudi British Bank	5 463	67 198	70 364	
Yanbu National Petrochemical Company	2 744	41 774	39 701	
		2 237 100	2 417 219	
Bermudes				0,5
China Gas Holdings Limited	49 200	157 910	61 669	
China Resources Gas Group Limited	10 600	57 864	60 348	
Credicorp Ltd.	386	71 306	101 769	
KunLun Energy Company Limited	38 000	53 695	59 099	
		340 775	282 885	
Brésil				3,6
Ambev SA	26 467	93 123	72 336	
B3 SA - Brasil Bolsa Balcao	36 018	137 163	86 533	
Banco Bradesco SA, privilégiées	37 541	180 598	101 029	
Banco BTG Pactual SA	6 291	58 526	39 836	
Banco do Brasil SA	8 598	32 821	48 379	
Centrais Eletricas Brasileiras SA	9 006	83 315	71 557	
Companhia de Saneamento Basico do Estado de Sao Paulo	3 220	33 412	66 341	
Companhia Energetica de Minas Gerais, privilégiées	14 389	24 569	37 216	
Cosan SA	22 555	89 232	42 846	
Embraer SA	4 654	51 931	60 879	
Engie Brasil Energia SA	2 737	29 448	22 620	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

FNB DESJARDINS IR MARCHÉS ÉMERGENTS TRAJECTOIRE ZÉRO ÉMISSION NETTE (DRME)

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2024 (SUITE)

	VALEUR NOMINALE / NOMBRE DE TITRES	CÔÛT \$	JUSTE VALEUR \$	%
Brésil (suite)				
Equatorial Energia SA	9 225	81 476	58 844	
Gerdau SA, privilégiées	7 309	43 649	30 866	
Itau Unibanco Holding SA, privilégiées	25 415	171 446	181 817	
Itausa SA, privilégiées	13 651	36 595	28 061	
Klabin SA, privilégiées	2	-	2	
Localiza Rent a Car SA	5 586	78 492	41 873	
Natura & Co., Holding SA	7 359	70 100	21 860	
Petroleo Brasileiro SA - Petrobras	22 892	239 190	210 026	
Petroleo Brasileiro SA, privilégiées	24 913	239 954	209 892	
PRIO SA	5 858	78 897	54 754	
Raia Drogasil SA	9 429	52 307	48 291	
Rumo SA	10 698	48 454	44 430	
Suzano SA	3 765	56 246	54 150	
Telefonica Brasil SA	4 601	46 252	50 096	
Ultrapar Participacoes SA	12 274	60 628	45 375	
Vale SA	17 380	329 801	220 712	
Vibra Energia SA	6 827	36 550	28 353	
WEG SA	9 237	78 409	113 475	
		2 562 584	2 092 449	
Chili				
Banco de Chile	231 282	32 183	37 811	0,3
Empresas CMPC SA	16 918	63 720	38 188	
Empresas Copec SA	3 313	46 318	29 124	
Enel Americas SA	265 243	53 303	33 467	
Falabella SA	7 916	40 243	40 238	
Sociedad Quimica y Minera de Chile SA, privilégiées	922	70 867	48 799	
		306 634	227 627	
Chine				
Agricultural Bank of China Limited, Cl. H	231 000	129 543	189 465	11,2
Anhui Conch Cement Company Limited, Cl. A	12 100	54 702	56 694	
Bank of China Limited	451 000	252 010	331 497	
Bank of Communications Co., Ltd., Cl. H	94 000	89 274	111 209	
Baoshan Iron & Steel Co., Ltd., Cl. A	46 100	53 728	63 583	
BYD Company Limited, Cl. H	7 000	235 986	345 518	
CGN Power Co., Ltd., Cl. H	123 000	43 646	64 903	
China CITIC Bank Corporation Limited, Cl. H	70 000	53 559	69 596	
China Construction Bank Corporation, Cl. H	543 000	515 720	651 460	
China Galaxy Securities Co., Ltd., Cl. H	24 500	29 859	32 161	
China International Capital Corporation Limited, Cl. H	26 400	62 699	62 662	
China Life Insurance Company Limited, Cl. H	50 000	113 614	135 897	
China Longyuan Power Group Corp. Ltd., Cl. H	64 000	75 764	76 310	
China Merchants Bank Co., Ltd., Cl. H	31 000	239 398	229 580	
China Minsheng Banking Corp., Ltd., Cl. H	116 000	65 253	73 880	
China National Nuclear Power Co., Ltd. Cl. A	20 800	27 995	42 745	
China Pacific Insurance (Group) Co., Ltd., Cl. H	26 000	110 564	121 307	
China Petroleum & Chemical Corporation, Cl. H	222 000	156 899	182 905	
China Three Gorges Renewables (Group) Co., Ltd., Cl. A	54 700	48 322	47 099	
China Tower Corporation Limited, Cl. H	280 000	45 777	58 062	
China Yangtze Power Co., Ltd., Cl. A	15 700	66 886	91 411	
CITIC Securities Co., Class H	24 500	67 353	96 845	
CMOC Group Limited, Cl. H	66 000	66 620	64 153	
Contemporary Amperex Technology Co., Limited, Cl. A	2 100	76 838	110 063	
COSCO SHIPPING Energy Transportation Co., Ltd., Cl. A	10 900	25 383	24 913	
COSCO SHIPPING Holdings Co., Ltd., Cl. H	38 500	51 395	91 240	
East Money Information Co., Ltd., Cl. A	5 800	28 441	29 507	
Enn Natural Gas Co., Ltd., Cl. A	7 700	24 702	32 892	
Foxconn Industrial Internet Co., Ltd., Cl. A	8 300	28 033	35 161	
Goldwind Science & Technology Co., Ltd., Cl. A	16 000	32 132	32 566	
Great Wall Motor Company Limited Cl. H	29 000	78 169	73 343	
Guoyuan Securities Company Limited, Cl. A	36 900	48 628	60 782	
Haier Smart Home Co., Ltd., Cl. H	22 200	94 571	113 031	
Huatai Securities Co., Ltd., Cl. H	34 000	66 102	82 590	
Industrial and Commercial Bank of China Limited, Cl. H	441 000	358 174	425 392	
Industrial Bank Co., Ltd., Cl. A	16 100	50 606	60 780	
Inner Mongolia Yili Industrial Group Co., Ltd., Cl. A	7 600	41 454	45 193	
Jiangsu Expressway Company Limited, Cl. H	30 000	43 972	47 656	
Kweichow Moutai Co., Ltd., Cl. A	500	166 556	150 140	
LONGi Green Energy Technology Co., Ltd., Cl. A	8 800	30 293	27 240	
Luzhou Laojiao Co., Ltd., Cl. A	900	37 993	22 202	
Midea Group Co., Ltd., Cl. A	3 000	40 816	44 463	
NARI Technology Co., Ltd., Cl. A	8 900	37 726	44 226	
NAURA Technology Group Co., Ltd., Cl. A	400	32 326	30 816	
New China Life Insurance Company Ltd.	14 800	54 647	64 668	
Nongfu Spring Co., Ltd., Cl. H	14 400	94 543	90 514	
PICC Property and Casualty Company Limited, Cl. H	46 000	70 978	104 415	
Ping An Bank Co., Ltd., Cl. A	14 800	31 982	34 118	
Ping An Insurance (Group) Company of China, Ltd., Cl. H	47 000	471 072	400 719	
Postal Savings Bank of China Co., Ltd., Cl. H	70 000	59 890	59 358	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

FNB DESJARDINS IR MARCHÉS ÉMERGENTS TRAJECTOIRE ZÉRO ÉMISSION NETTE (DRME)

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2024 (SUITE)

	VALEUR NOMINALE / NOMBRE DE TITRES	COÛT \$	JUSTE VALEUR \$	%
Chine (suite)				
Sany Heavy Industry Co., Ltd., Cl. A	10 400	31 736	33 770	
SF Holding Co., Ltd., Cl. A	6 900	50 345	54 789	
Shanxi Xinghuacun Fen Wine Factory Co., Ltd., Cl. A	800	37 638	29 036	
Shenzhen Mindray Bio-Medical Electronics Co., Ltd., Cl. A	1 000	52 707	50 244	
Sichuan Chuantou Energy Co., Ltd., Cl. A	9 100	27 191	30 929	
Sichuan Kelun Pharmaceutical Co., Ltd., Cl. A	4 400	26 538	25 948	
Sinopharm Group Co., Ltd., Cl. H	14 400	47 370	56 788	
Spring Airlines Co., Ltd., Cl. A	3 900	41 265	44 315	
Sungrow Power Supply Co., Ltd., Cl. A	2 100	24 569	30 549	
The People's Insurance Company (Group) of China Ltd., Cl. H	84 000	49 257	60 187	
Tsingtao Brewery Company Limited	8 000	85 417	84 130	
Wanhua Chemical Group Co., Ltd., Cl. A	3 300	53 744	46 393	
Weichai Power Co., Ltd., Cl. H	35 000	70 506	76 983	
Western Securities Co., Ltd., Cl. A	24 500	35 012	39 343	
Will Semiconductor Co., Ltd., Cl. A	1 500	28 132	30 858	
Wuliangye Yibin Co., Ltd., Cl. A	2 300	67 789	63 463	
WuXi AppTec Co., Ltd., Cl. H	6 300	73 218	65 902	
Xiamen C&D Inc., Cl. A	13 100	25 625	27 154	
Yunnan Baiyao Group Co., Ltd., Cl. A	3 700	40 778	43 705	
Zhejiang NHU Company Ltd., Cl. A	8 500	35 783	36 795	
ZTE Corporation, Cl. A	7 000	41 304	55 721	
		<u>5 728 517</u>	<u>6 523 932</u>	
Colombie				
Bancolombia SA, privilégiées	3 136	31 914	36 016	0,1
Interconexión Eléctrica SA ESP	5 993	44 369	32 672	
		<u>76 283</u>	<u>68 688</u>	
Corée du Sud				
Alteogen Inc.	206	68 105	62 287	9,2
Celltrion, Inc.	877	153 129	160 645	
CJ Cheiljedang Corp.	117	53 288	29 204	
Coway Co., Ltd.	536	38 533	35 031	
Doosan Heavy Industries & Construction Co., Ltd.	4 881	100 510	83 686	
Ecopro BM Co., Ltd.	316	89 409	33 928	
Ecopro Co., Ltd.	660	118 246	37 075	
Hana Financial Group Inc.	1 892	84 806	104 987	
Hanmi Semiconductor Co., Ltd.	273	23 597	22 003	
Hanwha Aerospace Co., Ltd.	222	28 107	70 811	
HD Hyundai Co., Ltd.	530	38 194	41 008	
HD Hyundai Heavy Industries Co., Ltd.	147	28 762	41 288	
HLB Inc.	672	55 825	47 990	
HYBE Co., Ltd.	174	42 092	32 876	
Hyundai Electric & Energy Systems Co., Ltd.	154	45 669	57 471	
Hyundai Glovis Co., Ltd.	354	37 310	40 843	
Hyundai Mobis Co., Ltd.	302	87 403	69 776	
Hyundai Motor Company	940	211 492	194 684	
Hyundai Rotem Company	498	29 844	24 180	
Kakao Corp.	1 973	202 794	73 631	
KB Financial Group, Inc.	2 020	114 619	163 596	
Kia Corporation	1 222	115 793	120 218	
Korea Shipbuilding & Offshore Engineering Co., Ltd.	344	45 300	76 623	
Korea Zinc Company, Ltd.	54	28 038	53 071	
Krafton, Inc.	198	46 500	60 448	
LG Chem, Ltd.	345	249 367	84 261	
LG Corp.	505	44 665	35 522	
LG Electronics Inc.	714	102 455	58 244	
LG Energy Solution, Ltd.	265	137 320	90 093	
LG Household & Health Care, Ltd.	81	123 150	24 135	
Meritz Financial Group Inc.	529	29 971	53 747	
NAVER Corp.	721	162 297	140 100	
NH Investment & Securities Co., Ltd.	2 565	25 887	34 957	
POSCO	366	126 763	90 641	
POSCO Chemical Co., Ltd.	200	83 023	27 765	
Samsung Biologics Co., Ltd.	112	92 613	103 837	
Samsung C&T Corp.	589	77 330	66 058	
Samsung Electro-Mechanics Co., Ltd.	440	81 977	53 216	
Samsung Electronics Co., Ltd.	29 615	2 458 303	1 539 184	
Samsung Fire & Marine Insurance Co., Ltd.	205	53 685	71 798	
Samsung Heavy Industries Co., Ltd.	4 803	40 856	53 022	
Samsung Life Insurance Co., Ltd.	451	42 534	41 769	
Samsung SDI Co., Ltd.	359	248 683	86 803	
Samsung Sds Co., Ltd.	322	60 744	40 203	
Shinhan Financial Group Co., Ltd.	2 880	115 224	134 067	
SK Hynix Inc.	2 977	419 745	505 761	
SK Innovation Co., Ltd.	515	109 833	56 350	
SK Square Co., Ltd.	621	26 783	48 110	
S-Oil Corporation	726	58 297	38 867	
Woori Financial Group, Inc.	5 241	64 845	78 696	
Yuhan Corporation	455	26 339	53 119	
		<u>6 950 054</u>	<u>5 347 685</u>	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

FNB DESJARDINS IR MARCHÉS ÉMERGENTS TRAJECTOIRE ZÉRO ÉMISSION NETTE (DRME)

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2024 (SUITE)

	VALEUR NOMINALE / NOMBRE DE TITRES	CÔÛT \$	JUSTE VALEUR \$	%
Émirats arabes unis				
Abu Dhabi Commercial Bank PJSC	28 514	70 682	116 337	1,4
Abu Dhabi Islamic Bank PJSC	6 744	25 941	36 494	
ADNOC Drilling Company PJSC	23 280	49 773	48 585	
Aldar Properties PJSC	30 349	42 401	91 264	
Emaar Properties PJSC	34 439	90 873	173 279	
Emirates NBD Bank PJSC	8 382	54 790	70 399	
Emirates Telecommunications Group Company PJSC	21 038	206 273	134 437	
First Abu Dhabi Bank PJSC	30 441	176 816	163 771	
		717 549	834 566	
Grèce				
Alpha Services and Holdings SA	18 284	26 017	44 030	0,5
Eurobank Ergasias Services and Holdings SA	15 329	17 950	50 908	
Hellenic Telecommunications Organization SA (OTE)	1 405	29 184	31 135	
Mytilineos SA	999	51 215	49 870	
National Bank of Greece SA	4 523	20 499	51 597	
Piraeus Financial Holdings SA	6 234	36 385	35 744	
		181 250	263 284	
Hong Kong				
Beijing Enterprises Holdings Limited	12 000	55 704	59 320	0,7
China Overseas Land & Investment Limited	22 500	56 329	51 655	
China Resources Beer (Holdings) Company Limited	16 000	129 769	74 799	
CSPC Pharmaceutical Group Limited	62 000	68 727	54 870	
Fosun International Limited	75 000	57 973	63 042	
Lenovo Group Limited	52 000	86 776	97 046	
		455 278	400 732	
Hongrie				
MOL Hungarian Oil and Gas PLC	5 507	59 320	54 428	0,3
OTP Bank Nyrt	886	45 901	69 572	
Richter Gedeon Nyrt.	1 048	36 016	39 458	
		141 237	163 458	
Îles Caimans				
AAC Technologies Holdings Inc.	7 500	45 314	52 072	17,5
Airtac International Group	1 000	41 406	37 025	
Akeso, Inc.	4 000	39 482	44 953	
Alchip Technologies Limited	500	46 236	71 944	
Alibaba Group Holding Limited	86 500	1 277 047	1 319 642	
Anta Sports Products Limited	8 600	142 128	123 957	
Baidu, Inc., Cl. A	13 000	252 558	199 050	
BeiGene, Ltd.	5 100	107 334	103 111	
Bilibili Inc.	1 680	34 880	44 168	
Chailease Holding Company Limited	10 351	80 778	51 311	
China Mengniu Dairy Company Limited	28 000	180 088	91 032	
China Resources Land Limited	21 000	108 146	87 676	
China State Construction International Holdings Limited	22 000	44 272	49 937	
Chow Tai Fook Jewellery Group Limited	38 400	63 567	47 847	
Country Garden Holdings Company Limited	128 000	133 505	11 494	
ENN Energy Holdings, Ltd.	7 000	116 244	72 383	
GCL Technology Holdings Limited	196 000	39 376	39 192	
Geely Automobile Holdings Limited	43 000	122 100	117 986	
Haidilao International Holding Ltd.	16 000	57 044	47 101	
Huazhu Group Limited, CAAE	1 526	87 001	72 491	
Innovent Biologics, Inc.	8 500	57 669	57 599	
JD Health International Inc.	11 300	94 509	58 789	
JD Logistics, Inc.	18 300	46 540	43 368	
JD.com, Inc. Cl. A	13 650	295 562	343 704	
Kanzhun Limited	2 267	45 706	44 994	
KE Holdings Inc.	4 018	84 322	106 443	
Kingdee International Software Group Company Limited	28 000	35 979	44 220	
Kingsoft Corporation Limited	11 000	74 080	68 532	
Kuaishou Technology	16 100	156 996	123 258	
Legend Biotech Corporation	504	27 493	23 587	
Li Auto Inc., Cl. A	7 600	133 287	132 197	
Li Ning Company Limited	18 000	93 694	54 855	
Longfor Group Holdings Limited	16 000	111 646	29 623	
Meituan Cl. B	26 980	752 600	757 775	
NetEase, Inc.	10 800	286 837	276 740	
New Oriental Education & Technology Group Inc.	9 500	85 906	86 097	
NIO Inc., Cl. A	11 000	77 812	70 874	
NU Holdings Ltd., Cl. A	15 662	313 337	233 360	
PDD Holdings Inc.	3 753	529 231	523 510	
Pop Mart International Group Limited	4 200	33 325	69 713	
Qifu Technology, Inc.	769	27 463	42 447	
Shenzhen International Group Holdings Limited	5 900	64 671	67 726	
Silergy Corp.	2 000	27 900	35 402	
Sino Biopharmaceutical Limited	87 000	46 754	51 544	
Sunny Optical Technology Group Co., Limited	5 500	93 446	70 110	
TAL Education Group	2 959	29 006	42 641	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

FNB DES JARDINS IR MARCHÉS ÉMERGENTS TRAJECTOIRE ZÉRO ÉMISSION NETTE (DRME)

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2024 (SUITE)

	VALEUR NOMINALE / NOMBRE DE TITRES	CÔÛT \$	JUSTE VALEUR \$ %
Îles Caimans (suite)			
Tencent Holdings Limited	34 800	2 896 704	2 686 756
Tencent Music Entertainment Group	4 844	42 092	79 071
Tingyi (Cayman Islands) Holding Corp.	16 000	29 045	29 979
Tongcheng Travel Holdings Limited	13 200	41 964	44 479
Trip.com Group Limited	3 400	190 260	339 927
Vipshop Holdings Limited, CAAE	2 812	54 059	54 476
Want Want China Holdings Limited	50 000	42 104	42 213
WuXi Biologics (Cayman) Inc.	24 000	108 451	78 028
Xiaomi Corporation Cl. B	84 400	234 263	539 106
XPeng Inc., Cl. A	9 100	73 266	78 597
ZTO Express (Cayman) Inc., CAAE	2 850	77 550	79 836
		10 434 035	10 195 948
Inde			
ABB India Ltd.	429	30 708	49 814
Adani Green Energy Limited	1 540	25 820	26 923
Adani Ports and Special Economic Zone Limited	3 263	45 510	67 482
Ambuja Cements Limited	3 782	27 424	34 041
APL Apollo Tubes Limited	1 491	36 690	39 280
Apollo Hospitals Enterprise Limited	654	61 049	80 160
Ashok Leyland Limited	11 955	35 559	44 283
Asian Paints Limited	2 380	129 642	91 210
Astral Limited	1 402	44 187	38 913
Aurobindo Pharma Limited	2 014	19 059	45 150
Avenue Supermarts Limited	918	58 795	54 928
Axis Bank Limited	12 351	164 981	220 905
Bajaj Auto Limited	366	23 543	54 097
Bajaj Finance Ltd.	1 513	184 294	173 416
Bajaj Finserv Limited	2 424	62 492	63 853
Bharat Electronics Limited	26 105	60 171	128 555
Bharat Forge Limited	1 673	42 552	36 521
Bharat Petroleum Corporation Limited	16 086	43 831	79 027
Bharti Airtel Limited	13 524	198 617	360 714
Britannia Industries Limited	541	39 956	43 284
CG Power and Industrial Solutions Limited	5 108	36 659	62 468
Cholamandalam Investment and Finance Company Limited	3 146	61 581	62 676
Cipla Limited	3 163	56 454	81 242
Colgate-Palmolive (India) Limited	1 376	61 399	61 963
Container Corporation of India Ltd.	2 171	27 453	28 738
Cummins India Ltd.	1 222	36 114	67 209
Divi's Laboratories Limited	665	41 343	68 131
Dixon Technologies (India) Limited	234	49 684	70 506
DLF Limited	3 814	43 981	52 852
Dr. Reddy's Laboratories Limited	4 080	57 504	95 166
Eicher Motors Limited	791	46 594	64 072
GAIL (India) Limited	24 704	39 561	79 256
Godrej Consumer Products Limited	3 227	48 348	58 657
Godrej Properties Limited	721	22 040	33 750
Grasim Industries Limited	1 600	55 043	65 655
Havells India Limited	2 540	56 246	71 474
HCL Technologies Limited	5 566	119 165	179 280
HDFC Asset Management Company Ltd.	870	42 054	61 369
HDFC Bank Limited	29 764	809 136	886 419
HDFC Life Insurance Company Ltd.	4 828	50 747	50 045
Hero MotoCorp Limited	942	43 242	65 839
Hindalco Industries Limited	9 016	62 930	91 245
Hindustan Petroleum Corporation Limited	9 829	37 072	67 491
Hindustan Unilever Limited	5 034	212 628	196 769
ICICI Bank Limited	28 180	432 932	606 717
ICICI Lombard General Insurance Company Limited	1 656	47 916	49 733
IDFC First Bank Limited	26 960	38 847	28 596
Indian Oil Corporation Limited	28 214	51 836	64 653
Indian Railway Catering and Tourism Corporation Limited	2 342	26 939	30 959
Indus Towers Ltd.	7 823	57 718	44 918
Indusind Bank Ltd.	1 644	39 748	26 517
Info Edge (India) Limited	476	42 276	69 385
Infosys Limited	18 150	426 257	573 205
InterGlobe Aviation Limited	1 210	49 002	92 572
Jio Financial Services Limited	14 611	54 677	73 315
JSW Steel Limited	5 231	60 163	79 218
Kotak Mahindra Bank Limited	5 232	152 059	156 977
Larsen & Toubro Limited	3 757	216 529	227 689
LTIMindtree Limited	424	38 220	39 786
Lupin Limited	1 845	48 673	73 012
Macrotech Developers Limited	2 017	40 601	47 077
Mahindra & Mahindra Limited	5 226	160 613	263 993
Marico Limited	5 604	48 040	60 202
Maruti Suzuki India Limited	624	95 848	113 822
Max Healthcare Institute Limited	4 845	45 679	91 820
Mphasis Limited	653	26 533	31 233

19,6

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

FNB DESJARDINS IR MARCHÉS ÉMERGENTS TRAJECTOIRE ZÉRO ÉMISSION NETTE (DRME)

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2024 (SUITE)

	VALEUR NOMINALE / NOMBRE DE TITRES	COÛT \$	JUSTE VALEUR \$ %		
Inde (suite)					
MRF Limited	15	35 910	32 917		
Nestle India, Ltd	2 467	77 662	89 932		
NHPC Limited	24 386	37 805	33 055		
NMDC Limited	25 254	30 181	27 966		
Page Industries Limited	58	34 128	46 294		
PB Fintech Limited	1 782	51 844	63 129		
Persistent Systems Limited	680	35 378	73 767		
Petronet LNG Limited	13 289	44 299	77 285		
PI Industries Ltd.	577	34 142	35 724		
Pidlite Industries Limited	1 135	55 173	55 374		
Polycab India Limited	380	41 903	46 423		
Power Finance Corporation Limited	10 870	59 793	81 897		
Power Grid Corporation of India Ltd.	29 712	90 317	154 079		
Punjab National Bank	18 386	38 944	31 745		
Reliance Industries Limited	35 225	737 528	719 223		
Rural Electrification Corporation Limited	9 768	40 466	82 160		
Samvardhana Motherson International Limited	18 900	39 874	49 567		
SBI Life Insurance Company Limited	1 814	42 429	42 369		
Shriram Transport Finance Co., Ltd.	1 826	57 570	88 623		
Siemens Limited	701	43 010	76 968		
SONA BLW Precision Forgings Limited	2 877	26 133	28 747		
SRF Ltd.	1 268	48 034	47 670		
State Bank of India	8 521	95 146	113 791		
Sun Pharmaceutical Industries Limited	4 413	92 698	139 840		
Sundaram Finance Ltd.	539	43 846	37 519		
Supreme Industries, Ltd.	609	40 897	48 089		
Suzlon Energy Limited	58 084	43 114	60 710		
Tata Consultancy Services	4 555	269 142	313 326		
Tata Consumer Products Ltd.	3 857	59 704	59 266		
Tata Motors Limited	10 972	88 142	136 421		
Tata Steel Limited	46 182	82 466	107 099		
Tech Mahindra, Ltd.	4 141	72 725	118 689		
The Indian Hotels Company Limited	5 432	41 197	80 077		
Thermax Limited	463	32 586	31 420		
Titan Company Limited	2 295	102 220	125 419		
Torrent Power Limited	1 221	34 324	30 479		
Trent Limited	1 020	37 396	122 056		
Tube Investments of India Limited	769	42 767	46 199		
TVS Motor Company Limited	1 446	40 347	57 533		
Ultra Tech Cement Ltd.	534	78 867	102 500		
United Spirits Limited	3 257	46 516	88 934		
UPL Limited	4 532	50 524	38 142		
Varun Beverages Limited	7 985	48 277	85 647		
Wipro Limited	20 590	69 616	104 405		
YES BANK Limited	90 045	26 838	29 633		
Zomato Limited	34 785	68 218	162 477		
		<u>8 963 060</u>	<u>11 424 812</u>		
Indonésie					
PT Amman Mineral Internasional	41 900	30 778	31 731	1,4	
PT Bank Central Asia Tbk	302 900	185 038	261 866		
PT Bank Mandiri (Persero) Tbk	203 100	105 595	103 446		
PT Bank Negara Indonesia (Persero) Tbk	87 700	26 193	34 089		
PT Bank Rakyat Indonesia (Persero) Tbk	355 800	169 578	129 716		
PT Chandra Asri Pacific Tbk	51 200	44 593	34 313		
PT GoTo Gojek Tokopedia Tbk	5 624 700	45 647	35 182		
PT Indofood Sukses Makmur Tbk	58 100	33 870	39 976		
PT Kalbe Farma Tbk	257 800	36 501	31 329		
PT Sumber Alfaria Trijaya Tbk	123 300	31 541	31 400		
PT Telekomunikasi Indonesia Tbk, série B	431 900	158 003	104 588		
		<u>867 337</u>	<u>837 636</u>		
Luxembourg					
Allegro.eu SA	4 231	25 361	39 893		0,1
Malaisie					
CelcomDigi Berhad	31 300	35 863	36 443	1,5	
CIMB Group Holdings Berhad	38 700	63 589	102 068		
Gamuda Berhad	66 200	42 651	100 926		
IHH Healthcare Berhad	20 300	34 768	47 663		
Inari Amertron Berhad	51 000	43 727	50 195		
IOI Corporation Berhad	27 700	33 096	34 568		
Kuala Lumpur Kepong Berhad	4 100	27 667	28 748		
Malayan Banking Berhad	34 400	86 440	113 299		
PETRONAS Chemicals Group Berhad	22 900	49 235	38 080		
PETRONAS Gas Berhad	11 300	58 002	64 258		
Press Metal Aluminium Holdings Berhad	41 700	60 289	65 720		
Public Bank Berhad	93 100	103 547	136 547		
Sime Darby Berhad	81 000	55 214	61 484		
		<u>694 088</u>	<u>879 999</u>		

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

FNB DESJARDINS IR MARCHÉS ÉMERGENTS TRAJECTOIRE ZÉRO ÉMISSION NETTE (DRME)

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2024 (SUITE)

	VALEUR NOMINALE / NOMBRE DE TITRES	COÛT \$	JUSTE VALEUR \$	%
Mexique				
Alfa, SAB de CV	43 291	42 844	45 185	1,8
America Movil, SAB de CV, série B	95 056	103 706	98 294	
Arca Continental SAB de CV	5 057	36 331	60 422	
Cemex SAB de CV	92 299	88 106	74 567	
Coca-Cola FEMSA, SAB de CV	3 233	40 944	36 224	
Fibra Uno Administracion SA de CV	28 750	42 925	41 204	
Fomento Economico Mexicano, SAB de CV (FEMSA)	11 186	113 203	137 489	
Grupo Aeroportuario del Pacifico SAB de CV, série B	2 217	32 353	56 207	
Grupo Aeroportuario del Sureste SAB de CV, série B	1 588	41 860	58 729	
Grupo Bimbo, SAB de CV, Cl. A	6 929	39 295	26 475	
Grupo Financiero Banorte SAB de CV, série O	15 489	122 659	143 529	
Grupo Mexico, SAB de CV, série B	18 277	110 917	125 066	
Industrias Penoles, SAB de CV	2 042	33 154	37 599	
Wal-Mart de Mexico SAB de CV, série V	32 175	143 995	122 157	
		992 292	1 063 147	
Pays-Bas				
Nepi Rockcastle NV	5 541	42 792	58 275	0,1
Philippines				
Ayala Land Inc.	66 600	56 670	43 384	0,5
Bank of Philippine Islands	11 857	24 566	35 966	
BDO Unibank, Inc.	19 816	46 569	70 947	
International Container Terminal Services, Inc.	8 910	33 393	85 510	
PLDT Inc.	945	31 092	30 427	
SM Prime Holdings	83 400	72 126	52 150	
		264 416	318 384	
Pologne				
Bank Pekao SA	1 492	37 401	71 637	0,8
Dino Polska SA	220	29 228	29 859	
KGHM Polska Miedz SA	1 255	45 983	50 251	
LPP SA	9	23 367	48 728	
Powszechna Kasa Oszczednosci Bank Polski SA	6 159	51 283	128 153	
Powszechny Zaklad Ubezpieczen SA	4 886	52 129	77 984	
Santander Bank Polska SA	318	22 547	50 666	
		261 938	457 278	
Qatar				
Barwa Real Estate Company QPSC	39 139	36 422	43 752	0,8
Commerical Bank of Qatar	17 397	36 839	29 892	
Masraf Al Rayan (Q.P.S.C.)	37 846	32 149	36 820	
Qatar Fuel Company QPSC	10 201	59 555	60 441	
Qatar Gas Transport Company QPSC	33 564	49 957	55 007	
Qatar Islamic Bank (Q.S.C.)	11 641	75 021	98 218	
Qatar National Bank QPSC	24 761	139 900	169 107	
		429 843	493 237	
République tchèque				
Komerční Banka AS	1 053	42 506	52 854	0,2
Moneta Money Bank AS	5 962	29 902	43 663	
		72 408	96 517	
Royaume-Uni				
AngloGold Ashanti PLC	3 012	71 386	96 646	0,2
Russie				
Mobile TeleSystems PJSC, CAAE	9 773	105 301	-	-
NovaTek PJSC, CIAE	1 442	376 404	-	
Sberbank of Russia PJSC, CAAE	90 442	1 794 690	-	
Tatneft PJSC, CAAE	3 831	206 637	-	
		2 483 032	-	
Taiwan				
Accton Technology Corporation	3 000	63 928	101 731	18,4
Acer Incorporated	24 000	31 400	41 903	
Advantech Co., Ltd.	3 599	51 872	54 706	
ASE Technology Holding Co., Ltd.	18 000	90 984	127 920	
Asia Vital Components Co., Ltd.	2 000	54 417	54 660	
ASUSTeK Computer Inc.	4 000	61 288	108 091	
AUO Corporation	75 000	82 152	48 200	
Catcher Technology Co., Ltd.	3 000	28 364	25 531	
Cathay Financial Holding Co., Ltd.	54 000	112 517	161 795	
China Development Financial Holding Corporation	88 000	44 151	66 399	
China Steel Corporation	66 000	68 431	56 893	
Chunghua Telecom Co., Ltd.	15 000	73 888	81 266	
Compal Electronics, Inc.	18 000	19 255	29 730	
CTBC Financial Holding Co., Ltd.	82 000	80 039	140 651	
Delta Electronics, Inc.	10 000	133 060	188 853	
E Ink Holdings Inc.	4 000	30 446	47 904	
E.Sun Financial Holding Co., Ltd.	83 712	82 525	98 969	
eMemory Technology Incorporation	500	59 772	73 589	
Eva Airways Corporation	17 000	22 960	33 074	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

FNB DESJARDINS IR MARCHÉS ÉMERGENTS TRAJECTOIRE ZÉRO ÉMISSION NETTE (DRME)

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2024 (SUITE)

	VALEUR NOMINALE / NOMBRE DE TITRES	COÛT \$	JUSTE VALEUR \$ %
Taiwan (suite)			
Evergreen Marine Corporation (Taiwan) Ltd.	7 200	82 990	71 067
Far Eastern New Century Corporation	18 000	23 897	24 952
Far EasTone Telecommunications Co., Ltd.	9 000	25 516	35 296
First Financial Holding Co., Ltd.	67 829	63 672	80 637
Formosa Chemicals & Fibre Corporation	26 000	87 942	31 138
Fortune Electric Co., Ltd.	1 000	28 123	24 698
Fubon Financial Holding Co., Ltd.	42 300	90 408	167 563
Giga-Byte Technology Co., Ltd.	3 000	35 375	35 862
Global Unichip Corp.	1 000	55 012	59 661
Globalwafers Co., Ltd.	2 000	44 388	33 472
Hon Hai Precision Industry Co., Ltd.	66 000	320 118	532 737
Hotai Motor Co., Ltd.	2 120	57 094	57 567
Hua Nan Financial Holdings Co., Ltd.	31 310	32 638	35 917
Innolux Corporation	46 266	34 459	29 125
International Games System Co., Ltd.	1 000	42 241	42 728
Inventec Corporation	19 000	21 813	41 758
Largan Precision Co., Ltd.	550	56 435	64 541
Lite-On Technology Corporation	14 000	39 644	61 109
MediaTek Inc.	8 000	312 857	496 589
Mega Financial Holding Co., Ltd.	68 886	91 716	116 948
Micro-Star International Company Limited	4 000	32 259	32 199
Nan Ya Plastics Corporation	30 000	67 214	39 350
Novatek Microelectronics Corp., Ltd.	3 000	66 043	66 066
Pegatron Corp.	12 000	37 665	48 378
PharmaEssentia Corporation	1 000	14 546	26 979
President Chain Store Corp.	5 000	58 696	57 687
Quanta Computer Inc.	14 000	93 452	176 263
Realtek Semiconductor Corp.	3 000	59 920	74 752
Shin Kong Financial Holding Co., Ltd.	127 000	49 959	65 741
SinoPac Financial Holdings Co., Ltd.	73 497	41 118	73 834
Taishin Financial Holdings Co., Ltd.	90 970	56 190	69 438
Taiwan Cement Corporation	37 792	68 405	52 554
Taiwan Cooperative Financial Holding Co., Ltd.	59 409	65 762	63 330
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company, Ltd.	118 000	3 190 988	5 564 693
The Shanghai Commercial & Savings Bank, Ltd.	24 000	53 848	41 692
Unimicron Technology Corp.	8 000	64 854	49 483
Uni-President Enterprises Corp.	31 000	95 291	110 017
United Microelectronics Corporation	63 000	128 008	118 977
Voltronic Power Technology Corp.	400	33 368	32 638
Walsin Lihwa Corp.	27 000	40 041	28 071
Wistron Corporation	13 000	19 690	59 310
Wiwynn Corporation	550	49 987	63 214
WPG Holdings, Ltd.	13 000	50 033	39 008
Yageo Corporation	2 389	57 844	56 698
Yuanta Financial Holding Co., Ltd.	75 658	70 074	112 846
		7 303 042	10 708 448
Thaïlande			
Advanced Info Service Public Company Limited	7 600	54 490	92 008
Airports of Thailand Public Company Limited	24 500	62 799	61 491
Bangkok Dusit Medical Services Public Company Limited	76 400	75 727	78 956
BTS Group Holdings Public Company Limited, bons de souscription, 2026-11-20	26 647	-	101
Bumrungrad Hospital Public Company Limited	4 300	28 582	36 186
Central Pattana Public Company Limited	17 700	42 460	42 558
CP ALL Public Company Limited	35 900	92 059	84 424
Delta Electronics (Thailand) Public Company Limited	17 200	69 476	110 644
Gulf Energy Development Public Company Limited	16 600	29 325	41 663
Minor International Public Company Limited	34 900	44 579	38 276
PTT Exploration and Production Public Company Limited	13 500	65 974	67 766
SCB X Public Company Limited	7 400	32 467	36 677
Thai Oil Public Company Limited	21 600	46 645	25 740
The Siam Cement Public Company Limited	6 200	66 259	43 937
True Corporation Public Company Limited	66 500	27 298	31 137
		738 140	791 564

1,4

FNB DESJARDINS IR MARCHÉS ÉMERGENTS TRAJECTOIRE ZÉRO ÉMISSION NETTE (DRME)

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2024 (SUITE)

	VALEUR NOMINALE / NOMBRE DE TITRES	COÛT \$	JUSTE VALEUR \$	%
Turquie				0,6
Akbank TAS	21 387	26 265	56 410	
Aselsan Elektronik Sanayi Ve Ticaret AS	16 487	42 827	48 616	
BIM Birlesik Magazalar AS	2 794	37 874	60 058	
Haci Omer Sabanci Holding AS	11 631	46 001	45 414	
Turk Hava Yollari AO	5 426	62 931	62 014	
Turkcell Iletisim Hizmetleri AS	11 447	25 653	43 206	
Turkiye Petrol Rafinerileri AS	9 402	27 323	54 263	
		<u>268 874</u>	<u>369 981</u>	
Total des actions étrangères		54 954 619	57 987 115	
Total des actions		55 178 074	58 218 751	
Coût des opérations de portefeuille inclus dans le coût des titres		(76 977)	–	
Total des placements		55 101 097	58 218 751	99,8
Autres éléments d'actif net			134 448	0,2
Actif net			58 353 199	100,0

TABLEAU 1

Prêt de titres (note 2)

	JUSTE VALEUR \$	VALEUR DES SÛRETÉS REÇUES TITRES \$
Titres prêtés	508 714	536 945

FNB DESJARDINS IR MARCHÉS ÉMERGENTS TRAJECTOIRE ZÉRO ÉMISSION NETTE (DRME)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS – INFORMATION SPÉCIFIQUE

a) Constitution du Fonds

Le FNB Desjardins IR Indice Marchés émergents trajectoire zéro émission nette (le « FNB ») est un fonds négocié en bourse établi le 11 mars 2020.

Les opérations ont débuté en mars 2021.

b) Parts (note 4)

Parts émises et en circulation :

31 DÉCEMBRE	NOMBRE DE PARTS AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	PARTS ÉMISES	PARTS RÉINVESTIES	PARTS RACHETÉES	NOMBRE DE PARTS À LA FIN DE LA PÉRIODE
2024	5 300 000	650 000	–	(2 750 000)	3 200 000
2023	7 250 000	300 000	–	(2 250 000)	5 300 000

c) Distributions

Le revenu net de placement du FNB est distribué en espèces ou réinvesti en parts supplémentaires au moins trimestriellement. Les gains nets en capital réalisés, le cas échéant, sont distribués annuellement en décembre. Lorsqu'il y en a, le remboursement de capital est distribué annuellement.

d) Frais de gestion et autres frais (note 5)

Le ratio des frais totaux se détaille de la façon suivante :

	2024 TAUX ANNUEL %	2023 TAUX ANNUEL %
	FRAIS DE GESTION	FRAIS DE GESTION
FNB DESJARDINS IR MARCHÉS ÉMERGENTS TRAJECTOIRE ZÉRO ÉMISSION NETTE	0,35	0,35

e) Opérations entre parties liées (note 6)

Desjardins Société de placement inc. est le gestionnaire et Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. (DGIA) est le gestionnaire de portefeuille du FNB. La Fiducie Desjardins inc. (Fiducie), une entité appartenant au même groupe que le gestionnaire, est le fiduciaire du FNB. Le FNB verse des honoraires de gestion au gestionnaire. Les honoraires de la Fiducie en tant que fiduciaire sont à la charge du gestionnaire.

Les charges à payer (à recevoir) au gestionnaire sont de :

	31 DÉCEMBRE 2024 \$	31 DÉCEMBRE 2023 \$
CHARGES À PAYER (À RECEVOIR)	38 378	56 572

Classification au niveau 3 (en milliers de \$)

Aux 31 décembre 2024 et 2023, le FNB détient des instruments financiers qui ont été classés au niveau 3. La juste valeur de ces instruments financiers a été déterminée au moyen de techniques d'évaluation. La substitution d'une ou plusieurs données provenant de ces techniques par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles n'entraînerait pas de variation significative de la juste valeur de ces placements. Le tableau suivant présente l'explication de la classification de la juste valeur de niveau 3 :

INSTRUMENTS FINANCIERS	JUSTE VALEUR \$	TECHNIQUES D'ÉVALUATION	DONNÉES D'ENTRÉES NON OBSERVABLES	INTERVALLES DE VALEUR DES DONNÉES %
31 DÉCEMBRE 2024				
Country Garden Holdings Company Limited	11	Prix de la dernière transaction – décote d'illiquidité	Décote d'illiquidité	0 % – 100 %
Mobile TeleSystems PJSC, CAAE	–	Prix de la dernière transaction – décote d'illiquidité	Décote d'illiquidité	0 % – 100 %
NovaTek PJSC, CIAE	–	Prix de la dernière transaction – décote d'illiquidité	Décote d'illiquidité	0 % – 100 %
Sberbank of Russia PJSC, CAAE	–	Prix de la dernière transaction – décote d'illiquidité	Décote d'illiquidité	0 % – 100 %
Tatneft PJSC, CAAE	–	Prix de la dernière transaction – décote d'illiquidité	Décote d'illiquidité	0 % – 100 %

f) Informations sur les instruments financiers (note 7)

Stratégie lors de l'utilisation d'instruments financiers

Objectif et stratégies de placement

Le FNB Desjardins IR Marchés émergents trajectoire zéro émission nette cherche à procurer une plus-value du capital à long terme et à réduire progressivement les émissions financées du portefeuille tout en gérant le risque actif. À cette fin, il investit principalement dans des titres de capitaux propres et des titres liés à des capitaux propres de sociétés à grande et à moyenne capitalisation dans les marchés émergents tout en s'assurant que tous les émetteurs inclus respectent les normes ESG préétablies.

La stratégie de placement du FNB Desjardins IR Marchés émergents trajectoire zéro émission nette consiste à investir, directement ou indirectement, dans un portefeuille de titres de capitaux propres choisis par le gestionnaire. Les titres qui seront sélectionnés pour le portefeuille du FNB seront des actions de sociétés à grande et à moyenne capitalisation. Le gestionnaire prend également en considération le risque et les occasions liés au carbone en visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre de portées 1, 2 et 3 en suivant une trajectoire graduelle et constante en vue d'atteindre un objectif intermédiaire de réduction de 50 % d'ici 2030, ou vers cette date et, ultimement, en vue d'atteindre une cible de zéro émission nette d'ici 2050, ou vers cette date, par rapport à l'année de référence 2020. Afin d'atteindre la cible de zéro émission nette, le FNB réduira ses émissions financées absolues soit en travaillant de concert avec les émetteurs pour réduire son empreinte carbone, soit en augmentant l'allocation à d'autres sociétés comparables dont les émissions sont plus faibles.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Niveaux hiérarchiques des instruments financiers évalués à la juste valeur

Le tableau suivant catégorise la juste valeur des actifs financiers du FNB selon une hiérarchie à trois niveaux. La méthodologie utilisée pour établir la hiérarchie des titres n'est pas nécessairement une indication du risque associé au placement dans les titres. La détermination de la juste valeur est décrite dans la section « Information significative sur les méthodes comptables » de la note 2.

Hiérarchie de la juste valeur (en milliers de \$)

31 DÉCEMBRE 2024	NIVEAU 1 \$	NIVEAU 2 \$	NIVEAU 3 \$	TOTAL \$
ACTIFS FINANCIERS À LA JVRN				
ACTIONS	58 208	–	11	58 219
TOTAL	58 208	–	11	58 219
31 DÉCEMBRE 2023	NIVEAU 1 \$	NIVEAU 2 \$	NIVEAU 3 \$	TOTAL \$
ACTIFS FINANCIERS À LA JVRN				
ACTIONS	84 374	–	–	84 374
TOTAL	84 374	–	–	84 374

Transferts entre les niveaux 1 et 2

Au cours des périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023, il n'y a eu aucun transfert de titres entre les niveaux 1 et 2.

FNB DESJARDINS IR MARCHÉS ÉMERGENTS TRAJECTOIRE ZÉRO ÉMISSION NETTE (DRME)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS – INFORMATION SPÉCIFIQUE (SUITE)

INSTRUMENTS FINANCIERS	JUSTE VALEUR \$	TECHNIQUES D'ÉVALUATION	DONNÉES D'ENTRÉES NON OBSERVABLES	INTERVALLES DE VALEUR DES DONNÉES %
31 DÉCEMBRE 2023				
Mobile TeleSystems PJSC, CAAE	–	Prix de la dernière transaction – décote d'illiquidité	Décote d'illiquidité	0 % – 100 %
NovaTek PJSC, CIAE	–	Prix de la dernière transaction – décote d'illiquidité	Décote d'illiquidité	0 % – 100 %
Sberbank of Russia PJSC, CAAE	–	Prix de la dernière transaction – décote d'illiquidité	Décote d'illiquidité	0 % – 100 %
Tatneft PJSC, CAAE	–	Prix de la dernière transaction – décote d'illiquidité	Décote d'illiquidité	0 % – 100 %

Rapprochement de l'évaluation de la juste valeur de niveau 3 (en milliers de \$)

Le tableau suivant montre le rapprochement de tous les mouvements de titres des instruments financiers classés au niveau 3 entre le début et la fin de la période :

31 DÉCEMBRE 2024	TOTAL \$	31 DÉCEMBRE 2023	TOTAL \$
SOLDE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	–	SOLDE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	11
PRODUIT DE LA VENTE DE PLACEMENTS	(6)	PRODUIT DE LA VENTE DE PLACEMENTS	(2)
ACHAT DE PLACEMENTS	–	ACHAT DE PLACEMENTS	–
GAIN NET (PERTE NETTE) RÉALISÉ(E)	(62)	GAIN NET (PERTE NETTE) RÉALISÉ(E)	(87)
GAIN NET (PERTE NETTE) NON RÉALISÉ(E)	54	GAIN NET (PERTE NETTE) NON RÉALISÉ(E)	78
TRANSFERTS VERS (DEPUIS) LE NIVEAU 3	25	TRANSFERTS VERS (DEPUIS) LE NIVEAU 3	–
SOLDE À LA FIN DE LA PÉRIODE	11	SOLDE À LA FIN DE LA PÉRIODE	–
VARIATION DU GAIN NET (PERTE NETTE) NON RÉALISÉ(E) DE LA PÉRIODE POUR LES TITRES DÉTENUS AU 31 DÉCEMBRE 2024	36	VARIATION DU GAIN NET (PERTE NETTE) NON RÉALISÉ(E) DE LA PÉRIODE POUR LES TITRES DÉTENUS AU 31 DÉCEMBRE 2023	–

Au cours de la période close le 31 décembre 2024, des titres d'une valeur approximative de 11 \$ ont été transférés du niveau 1 vers le niveau 3 à la suite de la suspension du droit de transiger ces titres à la Bourse. Ces titres ne sont plus évalués selon des prix cotés sur des marchés actifs.

Risques découlant des instruments financiers

Risque de change (en milliers de \$)

L'exposition du FNB au risque de change est présentée dans le tableau ci-après. Les montants représentent les éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme). Il indique également l'effet potentiel sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une appréciation ou dépréciation de 3 % du dollar canadien par rapport à chacune des devises présentées, toutes les autres variables restant constantes.

	31 DÉCEMBRE 2024			EFFET SUR L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			31 DÉCEMBRE 2023			EFFET SUR L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES		
	ÉLÉMENTS D'ACTIF FINANCIERS \$	ÉLÉMENTS DE PASSIF FINANCIERS \$	EXPOSITION NETTE \$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
HKD	14 166	–	14 166	425	HKD	17 682	1	17 681	530			
INR	11 428	–	11 428	343	INR	14 196	–	14 196	426			
TWD	10 923	–	10 923	328	TWD	13 808	–	13 808	414			
KRW	5 349	–	5 349	160	KRW	11 061	85	10 976	329			
SAR	2 418	–	2 418	73	BRL	5 049	–	5 049	151			
BRL	2 133	–	2 133	64	SAR	3 552	–	3 552	107			
CNY	1 730	1 732	(2)	–	CNH	2 729	–	2 729	82			
CNH	1 724	–	1 724	52	USD	2 644	–	2 644	79			
ZAR	1 692	–	1 692	51	ZAR	2 634	–	2 634	79			
USD	1 561	–	1 561	47	CNY	2 510	2 738	(228)	7			
MXN	1 063	–	1 063	32	MXN	2 376	–	2 376	71			
MYR	883	–	883	26	IDR	1 631	–	1 631	49			
IDR	842	–	842	25	THB	1 516	–	1 516	45			
AED	835	–	835	25	MYR	1 143	–	1 143	34			
THB	793	–	793	24	AED	1 055	–	1 055	32			
PLN	502	–	502	15	PLN	836	–	836	25			
QAR	494	–	494	15	QAR	757	–	757	23			
TRY	373	–	373	11	TRY	546	–	546	16			
PHP	320	–	320	10	PHP	543	–	543	16			
EUR	265	–	265	8	CLP	439	–	439	13			
CLP	229	–	229	7	EUR	407	–	407	12			
HUF	164	–	164	5	HUF	237	–	237	7			
CZK	100	–	100	3	CZK	115	–	115	3			
COP	70	–	70	2	COP	101	–	101	3			

FNB DESJARDINS IR MARCHÉS ÉMERGENTS TRAJECTOIRE ZÉRO ÉMISSION NETTE (DRME)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS – INFORMATION SPÉCIFIQUE (SUITE)

Risque de taux d'intérêt

Aux 31 décembre 2024 et 2023, la plupart des éléments d'actif et de passif financiers du FNB ne portent pas intérêt. Ainsi, le FNB n'est pas exposé à d'importants risques relativement aux fluctuations des taux d'intérêt en vigueur.

Risque de concentration

Le tableau suivant résume le risque de concentration en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du FNB :

31 DÉCEMBRE 2024 SEGMENT DE MARCHÉ	%	31 DÉCEMBRE 2023 SEGMENT DE MARCHÉ	%
Actions étrangères		Actions étrangères	
Inde	19,6	Inde	16,8
Taiwan	18,4	Îles Caïmans	15,7
Îles Caïmans	17,5	Taiwan	15,6
Chine	11,2	Corée du Sud	13,0
Corée du Sud	9,2	Chine	9,8
Arabie Saoudite	4,1	Brésil	5,9
Brésil	3,6	Arabie Saoudite	4,2
Afrique du Sud	2,6	Afrique du Sud	2,8
Autres pays*	13,2	Mexique	2,8
Actions américaines	0,4	Autres pays*	12,6
Autres éléments d'actif net	0,2	Actions américaines	0,4
		Autres éléments d'actif net	0,4
TOTAL	100,0	TOTAL	100,0

* Cette catégorie inclut tous les pays représentant moins de 2 % de l'actif net du FNB.

Risque de prix (en milliers de \$)

Les meilleures estimations du gestionnaire de l'effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables découlant des changements probables à l'égard des indices de référence, toutes les autres variables étant demeurées constantes, sont les suivantes :

INDICES DE RÉFÉRENCE	VARIATION DES COURS %	EFFET SUR L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	
		31 DÉCEMBRE 2024 \$	31 DÉCEMBRE 2023 \$
MSCI Emerging Markets Net Total Return	3,00	1 751	2 542

Lorsqu'il y a plus d'un indice de référence, l'effet de chaque indice doit être considéré individuellement, car chacun des indices peut varier indépendamment des autres.

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

Risque de crédit

Aux 31 décembre 2024 et 2023, le FNB n'a pas investi de montants importants dans des titres à revenu fixe, dans des titres de marché monétaire ni dans des instruments financiers dérivés. Le FNB est donc peu exposé au risque de crédit.

Activités de prêts de titres

Dans le cadre des opérations de prêts de titres du FNB, celui-ci s'expose à des risques de crédit envers ses contreparties.

La valeur comptable des actifs financiers reçus en garantie est de :

31 DÉCEMBRE 2024	\$ 536 945
31 DÉCEMBRE 2023	118 653

Risque de liquidité

Pour obtenir des renseignements sur les échéances des passifs financiers et sur la gestion du risque de liquidité du FNB, se reporter à la note 7 « Informations sur les instruments financiers ».

g) Rapprochement des revenus provenant des activités de prêts de titres (note 2)

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les revenus totaux générés par les activités de prêts de titres et les revenus présentés à l'état du résultat global du FNB.

	31 DÉCEMBRE 2024		31 DÉCEMBRE 2023	
	\$	%	\$	%
REVENUS TOTAUX	151	100	1 245	100
REVENUS NETS REÇUS PAR LE FNB	77	51	704	57
REVENUS NETS REÇUS PAR STATE STREET BANK AND TRUST COMPANY CANADA	74	49	541	43

h) Impôts – Report des pertes

Le solde des pertes en capital et le solde des pertes autres qu'en capital déterminés aux déclarations fiscales au 15 décembre 2024, correspondant à la date de fin d'exercice à des fins fiscales, sont les suivants :

PERTES EN CAPITAL	PERTES AUTRES QU'EN CAPITAL		
	MONTANT \$	MONTANT \$	ANNÉE D'ÉCHÉANCE
11 443 628	–	–	

Dans les notes afférentes aux états financiers, « porteurs de parts » fait référence aux porteurs de parts rachetables.

1. Constitution des Fonds

Desjardins Société de placement inc. (le gestionnaire) agit à titre de gestionnaire des fonds négociés en bourse Desjardins, collectivement appelés les « FNB ». L'adresse de son siège social est le 1 Complexe Desjardins, Tour Sud, 25^e étage, Montréal (Québec) H5B 1B2. Les FNB sont assujettis aux lois du Québec.

L'information financière présentée dans ces états financiers et les notes afférentes est aux 31 décembre 2024 et 2023, et porte sur les périodes de 12 mois closes à ces dates, lorsqu'applicable. Pour chaque Fonds créé en cours de période, le terme « période » désigne la période écoulée entre la date d'établissement et le 31 décembre de la période concernée. La date d'établissement de chaque FNB est présentée à la Note a) de la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des FNB.

FNB	COURS DE CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2024	COURS DE CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2023	SYMBOLES TSX	DATE D'ÉTABLISSEMENT	DATE DE DÉBUT D'OPÉRATIONS
FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes	17,98	17,84	DCU	22 mars 2017	3 avril 2017
FNB Desjardins IR Actif obligations canadiennes trajectoire zéro émission nette	18,88	18,58	DRCU	29 août 2018	27 septembre 2018
FNB Desjardins Indice obligations canadiennes à court terme	18,96	18,44	DCS	22 mars 2017	3 avril 2017
FNB Desjardins Indice obligations canadiennes de sociétés échelonnées 1-5 ans	18,90	18,27	DCC	22 mars 2017	3 avril 2017
FNB Desjardins Indice obligations corporatives canadiennes	21,04	s.o.	DCBC	22 mars 2024	15 avril 2024
FNB Desjardins Indice obligations canadiennes gouvernementales échelonnées 1-5 ans	18,33	17,85	DCG	22 mars 2017	3 avril 2017
FNB Desjardins Indice actions privilégiées canadiennes	19,74	16,27	DCP	22 mars 2017	3 avril 2017
FNB Desjardins Indice actions canadiennes	22,86	s.o.	DMEC	22 mars 2024	15 avril 2024
FNB Desjardins IR Canada trajectoire zéro émission nette	31,88	26,37	DRMC	29 août 2018	27 septembre 2018
FNB Desjardins IR Canada multifacteurs trajectoire zéro émission nette	32,43	26,51	DRFC	29 août 2018	27 septembre 2018
FNB Desjardins Indice actions américaines	24,40	s.o.	DMEU	22 mars 2024	15 avril 2024
FNB Desjardins IR États-Unis trajectoire zéro émission nette	45,04	33,75	DRMU	29 août 2018	27 septembre 2018
FNB Desjardins IR États-Unis multifacteurs trajectoire zéro émission nette	37,83	28,47	DRFU	29 août 2018	27 septembre 2018
FNB Desjardins SociéTerre Actions américaines	26,42	21,40	DSAE	5 janvier 2022	28 janvier 2022
FNB Desjardins Indice actions internationales	20,71	s.o.	DMEI	22 mars 2024	15 avril 2024
FNB Desjardins IR Marchés développés ex É.-U. ex Canada trajectoire zéro émission nette	25,28	25,49	DRMD	11 mars 2020	1 ^{er} mai 2020
FNB Desjardins IR Marchés développés ex É.-U. ex Canada multifacteurs trajectoire zéro émission nette	23,68	20,92	DRFD	29 août 2018	27 septembre 2018
FNB Desjardins Indice actions marchés émergents	s.o.	s.o.	DMEE	22 mars 2024	
FNB Desjardins IR Marchés émergents trajectoire zéro émission nette	18,15	16,02	DRME	11 mars 2020	12 mars 2021
FNB Desjardins IR Marchés émergents multifacteurs trajectoire zéro émission nette	23,15	19,96	DRFE	29 août 2018	7 mars 2019
FNB Desjardins IR Mondial multifacteurs sans réserves de combustibles fossiles	31,43	25,23	DRFG	29 août 2018	7 mars 2019
FNB Desjardins Alt long/court marchés boursiers neutres	22,66	21,69	DANC	22 janvier 2019	24 janvier 2019
FNB Desjardins Alt long/court marchés boursiers neutres – couvert en \$ US	20,90	20,72	DANC.U	30 août 2022	14 octobre 2022
FNB Desjardins Alt long/court marchés boursiers mondiaux – couvert en \$ CA	20,57	19,49	DAMG	30 août 2022	14 octobre 2022
FNB Desjardins Alt long/court marchés boursiers mondiaux – couvert en \$ US	20,84	19,76	DAMG.U	30 août 2022	14 octobre 2022

Les principales activités des FNB sont présentées à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des FNB.

2. Mode de présentation et Information significative sur les méthodes comptables

MODE DE PRÉSENTATION

Déclaration de conformité

Les méthodes utilisées pour la préparation des présents états financiers sont conformes aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (Normes IFRS de comptabilité). Les états financiers ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration du gestionnaire le 10 mars 2025.

INFORMATION SIGNIFICATIVE SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

Les règles d'évaluation et de présentation utilisées pour la préparation de ces états financiers sont indiquées ci-après.

Actifs et passifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Les actifs financiers des FNB comprennent principalement les instruments financiers non dérivés et les instruments financiers dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille de placements. Les passifs financiers comprennent principalement les distributions à payer et les sommes à payer par l'achat de titres.

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle les FNB deviennent une partie prenante aux dispositions contractuelles, soit la date de transaction de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie de ces instruments financiers ont expiré ou lorsque les FNB ont transféré la quasi-totalité des risques et des avantages liés à leur propriété.

Classement et évaluation

Les FNB classifient et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers*. Les actifs financiers sont évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels ainsi que du modèle économique en vertu duquel les actifs financiers sont gérés.

Les portefeuilles d'actifs financiers sont gérés sur la base de la juste valeur et la performance est évaluée à la juste valeur. Les FNB sont évalués à la juste valeur et cette information est utilisée pour évaluer la performance des actifs et pour prendre des décisions. Les flux de trésorerie contractuels des titres à revenu fixe correspondent uniquement à des remboursements de principal et d'intérêt, toutefois, ces titres ne sont ni détenus pour percevoir les flux de trésorerie contractuels ni pour percevoir les flux de trésorerie contractuels et vendre. La perception des flux de trésorerie contractuels est seulement accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des FNB. Par conséquent, tous les instruments financiers sont évalués à la JVRN.

L'obligation des FNB au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat, qui se rapproche de la juste valeur. Les méthodes comptables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments financiers dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts rachetables, sauf lorsque le cours de clôture des actifs et passifs financiers ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur.

Aux 31 décembre 2024 et 2023, il n'y a pas de différence entre la valeur liquidative par part aux fins des transactions et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part, conformément aux IFRS.

Dépréciation

Pour ce qui est du modèle de dépréciation, il s'applique aux actifs financiers, engagements de prêt et contrats de garanties financières, à l'exception des instruments financiers à la JVRN ou désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Pour ce qui est des autres actifs financiers évalués au coût amorti, les FNB considèrent autant l'analyse historique et les informations prévisionnelles dans la détermination des pertes de crédit attendues. En date des états financiers, tous les actifs financiers évalués au coût amorti devraient se régler à court terme. Les FNB considèrent la probabilité de défaut presque nulle, car ces actifs financiers ont un risque de défaut très faible et les contreparties ont une forte capacité à rencontrer leurs obligations dans un avenir rapproché.

Étant donné la faible exposition des FNB au risque de crédit sur les actifs financiers comptabilisés au coût amorti, aucune correction de valeur pour perte n'a été comptabilisée, car aucune dépréciation n'aura d'incidence importante sur les états financiers.

Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date d'évaluation et comprend peu de subjectivité quant à son établissement. Les FNB utilisent le cours de clôture pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine la valeur située dans l'écart acheteur-vendeur la plus représentative de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les instruments financiers dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Les FNB utilisent diverses méthodes et posent des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date d'évaluation.

Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, la valeur actualisée des flux de trésorerie, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées sur des données de marché observables. Se reporter à la note 7 « Informations sur les instruments financiers » pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur des FNB.

Trésorerie

L'encaisse (découvert bancaire) et la marge déposée sur dérivés (garantie à payer) sont évalués au coût, lequel se rapproche de la juste valeur.

Titres de marché monétaire

Les titres de marché monétaire sont inscrits au coût qui inclut des intérêts courus et se rapproche de la juste valeur.

Actions et titres indiciaires

Les actions et les titres indiciaires sont inscrits au cours de clôture de la Bourse où le titre correspondant est le plus négocié. Les bons de souscription non cotés sont évalués à l'aide d'un modèle d'évaluation reconnu, dont celui de Black-Scholes.

Obligations

Les obligations sont évaluées à partir des cours obtenus de courtiers en valeurs mobilières reconnus.

Instruments financiers dérivés

Certains FNB ont recours à un éventail d'instruments financiers dérivés tels que des contrats de change à terme, des contrats à terme de gré à gré, des contrats à terme standardisés et des options, soit à des fins de couverture, soit à des fins autres que de couverture, ou les deux. La juste valeur des instruments financiers dérivés tient compte de l'incidence des accords généraux de compensation juridique exécutoires, le cas échéant. Se reporter à la section « Compensation des actifs et des passifs financiers » pour de plus amples renseignements sur la compensation des FNB.

Contrats de change à terme

La juste valeur de ces instruments correspond au gain ou à la perte qu'entraînerait leur réalisation à la date d'évaluation ; cette valeur est comptabilisée au poste « Plus-value (moins-value) non réalisée sur dérivés » à l'état de la situation financière.

Contrats à terme standardisés

Les contrats à terme standardisés sont évalués à la juste valeur et sont réglés quotidiennement par l'entremise de courtiers agissant à titre d'intermédiaires. Les montants à recevoir (à payer) relativement au règlement de contrats à terme standardisés sont comptabilisés au poste « Montant à recevoir (à payer) sur contrats à terme standardisés » à l'état de la situation financière.

Options

Les options inscrites à la cote d'une Bourse sont évaluées à la juste valeur fondée sur le cours de clôture de la Bourse accréditée sur laquelle l'option est négociée pour les positions acheteur et sur le cours vendeur pour les positions vendeur. Les options non cotées sont évaluées à l'aide d'un modèle d'évaluation reconnu, dont celui de Black-Scholes.

Évaluation des titres non cotés et autres placements

Lorsque les principes d'évaluation des placements décrits précédemment ne sont pas appropriés, la juste valeur est déterminée selon les meilleures estimations du gestionnaire à l'aide de procédures d'évaluation établies qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date d'évaluation. Ces procédures couvrent, entre autres, les titres en arrêt de transaction, les titres de sociétés privées ainsi que les titres non liquides. Pour plus d'information, se reporter à la note 3 « Jugements significatifs, estimations et hypothèses ».

Opérations de placement

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen, à l'exception du coût des titres de marché monétaire qui est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Le coût moyen n'inclut pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, à l'exception des obligations sans coupon. Les coûts d'opérations de portefeuille, comme les commissions de courtage, engagés au moment de l'achat et de la vente de titres par les FNB sont constatés à l'état du résultat global. L'écart entre la plus-value (moins-value) non réalisée des placements au début et à la fin de la période est comptabilisé au poste « Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur placements » à l'état du résultat global. Lors de la disposition d'un placement, la différence entre la juste valeur et le coût des placements est incluse au poste « Gain net (perte nette) réalisé(e) sur placements » de ce même état.

Activités de prêt de titres

Certains FNB peuvent conclure des opérations de prêt de titres par l'entremise du programme de prêt de titres de State Street Bank and Trust Company, le dépositaire des FNB.

Les titres prêtés ne sont pas décomptabilisés de l'état de la situation financière, car la quasi-totalité des risques et des avantages liés à leur propriété est conservée.

Afin de limiter le risque que la contrepartie ne puisse remplir ses obligations, les FNB reçoivent une garantie représentant au moins 102 % du montant contractuel, déterminée quotidiennement selon la juste valeur des titres prêtés au jour ouvrable précédent. Les titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêt de titres ne sont pas comptabilisés à l'état de la situation financière, car la quasi-totalité des risques et des avantages liés à leur propriété n'a pas été transférée aux FNB. Les garanties reçues sous forme d'espèces dans le cadre des opérations de prêt de titres sont quant à elles comptabilisées comme actifs financiers à l'état de la situation financière, au poste « Garantie en trésorerie reçue pour les prêts de titres ». Un passif correspondant à l'obligation de remettre les titres est comptabilisé au poste « Engagements relatifs à des prêts de titres ».

State Street Bank and Trust Company, à titre de dépositaire des FNB, peut utiliser ces montants pour acquérir des placements. Les revenus générés par les activités du programme de prêt de titres du dépositaire sont partagés entre le FNB et le dépositaire selon le taux présenté à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des FNB. Ces revenus sont inclus au poste « Revenus provenant des activités de prêt de titres » à l'état du résultat global.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Un actif et un passif financiers seraient compensés à l'état de la situation financière du FNB si et seulement si le FNB a un droit juridiquement exécutoire et inconditionnel de les compenser et qu'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le FNB a un droit juridiquement exécutoire et inconditionnel de compenser un actif et un passif financiers lorsque ce droit est exécutoire dans le cours normal des affaires, et en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Les instruments financiers dérivés négociés sur les marchés hors cote, les prêts de titres et les mises en pension, les sommes à recevoir sur la vente de titres et les sommes à payer pour l'achat de titres et les ventes à découvert font l'objet d'accords généraux de compensation ou d'ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation à l'état de la situation financière, car le droit de compensation n'est exécutoire qu'en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Le tableau présentant l'information sur les actifs et passifs financiers compensés ou non compensés à l'état de la situation financière et faisant l'objet d'un accord général de compensation ou d'une entente similaire est présenté dans la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des FNB, s'il y a lieu.

Autres éléments d'actif et de passif

Le montant à recevoir sur contrats à terme standardisés, les souscriptions à recevoir, la somme à recevoir pour la vente de titres, la garantie en trésorerie reçue pour les prêts de titres ainsi que les intérêts, dividendes et autres montants à recevoir sont évalués au coût amorti.

De même, les charges à payer, le montant à payer sur contrats à terme standardisés, les parts ou actions rachetées à payer, la somme à payer pour l'achat de titres, l'engagement relatif à des prêt de titres, les intérêts, dividendes et autres montants à payer ainsi que les distributions à payer sont évalués au coût amorti.

Étant donné l'échéance à court terme des autres éléments d'actif et de passif, leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

Revenus

Les revenus d'intérêts à des fins de distribution tirés des placements en titres de créance, présentés à l'état du résultat global, sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés. Les FNB n'amortissent pas les primes payées ni les escomptes reçus à l'achat de titres de créance à l'exception des obligations sans coupon. Les dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les revenus de dividendes et d'intérêts étrangers sont comptabilisés au montant brut reçu et sont inclus dans les revenus à l'état du résultat global.

Les revenus provenant de sociétés en commandite comprennent les revenus attribués à des fins fiscales et sont présentés au poste « Distributions provenant des fonds sous-jacents ». Les distributions reçues des fonds sous-jacents sont constatées à la date de distribution. Elles sont regroupées au poste « Distributions provenant des fonds sous-jacents » et sont présentées distinctement à l'état du résultat global. Les distributions reçues sous la forme de parts de fonds sous-jacents sont présentées séparément à titre de « Distributions hors trésorerie provenant des placements » dans l'état des flux de trésorerie.

À la réalisation des instruments financiers dérivés, le gain ou la perte sur les instruments financiers dérivés détenus à des fins de couverture est inclus au poste « Gain net (perte nette) réalisé(e) sur dérivés » à l'état du résultat global. Le gain ou la perte sur les instruments financiers dérivés détenus à des fins autres que de couverture est inclus au poste « Revenu net (perte nette) provenant de dérivés » de ce même état.

Conversion des devises

Les états financiers, les souscriptions et les rachats des FNB sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et de présentation des FNB. Les actifs et les passifs en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres, de même que les revenus et les dépenses, exprimés en devises, sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur aux dates des opérations.

Les écarts de conversion se rapportant à la trésorerie sont présentés à titre d'« Écart de conversion sur encaisse » et les écarts de conversion se rapportant à d'autres actifs et passifs financiers sont présentés sous les postes « Gain net (perte nette) réalisé(e) sur placements » et « Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur placements » dans l'état du résultat global.

Les montants en devises sont présentés en utilisant les abréviations suivantes :

ABRÉVIATION	DEUISE
AED	Dirham des Émirats arabes unis
AUD	Dollar australien
BRL	Real brésilien
CAD	Dollar canadien
CHF	Franc suisse
CLP	Peso chilien
CNY	Yuan renminbi chinois
COP	Peso colombien
CZK	Couronne tchèque
DKK	Couronne danoise
EUR	Euro
GBP	Livre sterling

ABRÉVIATION	DEUISE
KRW	Won sud-coréen
MXN	Peso mexicain
MYR	Ringgit malaisien
NOK	Couronne norvégienne
NZD	Dollar néo-zélandais
PHP	Peso philippin
PLN	Zloty polonais
QAR	Riyal Qatari
RUB	Rouble russe
SAR	Riyal saoudien
SEK	Couronne suédoise
SGD	Dollar de Singapour

ABRÉVIATION	DEUISE
HKD	Dollar de Hong Kong
HUF	Forint hongrois
IDR	Rupiah indonésienne
ILS	Shekel israélien
INR	Roupie indienne
JPY	Yen japonais

ABRÉVIATION	DEUISE
THB	Baht thaïlandais
TRY	Livre turque
TWD	Dollar de Taïwan
USD	Dollar américain
ZAR	Rand sud-africain

Ventes à découvert

Le Fonds peut vendre à découvert des titres empruntés en prévision d'une baisse de la juste valeur du titre. Les ventes à découvert peuvent aussi être utilisées dans diverses opérations d'arbitrage. Le FNB subit une perte provenant de la vente à découvert lorsque le prix du titre emprunté augmente entre la date de la vente à découvert et la date à laquelle le FNB ferme sa position à découvert en achetant le titre en question. Le FNB réalise un gain lorsque le prix du titre diminue entre ces dates. Les gains et pertes non réalisés découlant des positions à découvert sont présentés à l'état du résultat global au poste « Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur placements » et la juste valeur des positions à découvert est présentée à l'état de la situation financière au poste « Placements à la juste valeur par le biais du résultat – positions vendeur ». Lorsque la position à découvert est fermée, les gains et les pertes réalisés sont présentés au poste « Gain net (perte nette) réalisé(e) sur placements » à l'état du résultat global.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables divisée par le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période.

Impôts

Aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), chaque FNB, à l'exception des FNB énumérés ci-dessous, est défini comme des fiducies de fonds commun de placement et leur fin d'année d'imposition est le 15 décembre.

Le FNB est défini comme une fiducie d'investissement à participation unitaire et sa fin d'année d'imposition est le 31 décembre s'il n'atteint pas 150 participants et plus dans une catégorie de parts. Lorsque le FNB atteint 150 participants et plus dans une catégorie de parts, et ce, jusqu'à la date de fin d'année d'imposition, le FNB peut se qualifier à titre de fiducie de fonds commun de placement.

Les FNB sont imposables sur leurs revenus et leurs gains nets en capital non distribués aux porteurs de parts rachetables. Les FNB doivent verser aux porteurs de parts rachetables la totalité de leurs revenus de placement et une part suffisante du montant net de leurs gains en capital réalisés pour ne pas être assujettis à l'impôt sur le revenu. Les FNB ne comptabilisent donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que les FNB ne comptabilisent pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et pertes autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Les porteurs de parts inscrits à la date de clôture des registres ont droit à des distributions, sous forme de trésorerie ou de parts, conformément à la politique de distribution énoncée dans le prospectus. Les distributions notionnelles (c.-à-d. autres qu'en trésorerie) sont réinvesties en parts additionnelles qui sont immédiatement regroupées de sorte que le nombre de parts en circulation après la distribution sera égal au nombre de parts en circulation avant la distribution et que la valeur liquidative par part demeure inchangée. Ces distributions augmentent le prix de base rajusté pour le porteur de parts.

Les FNB sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans l'état du résultat global.

Participation dans des entités

Les FNB respectent les conditions d'IFRS 10, *États financiers consolidés*, leur permettant de se qualifier à titre d'entités d'investissement et comptabilisent leurs placements dans des fonds sous-jacents à la JVRN.

Selon IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, les FNB doivent publier des informations spécifiques sur leur participation dans des entités, telles que des filiales, des entreprises associées et des entités structurées.

Filiales

Une entité est considérée comme une filiale lorsqu'elle est contrôlée par une autre entité. Chaque FNB contrôle une entité lorsqu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements par le pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont des participations dans des entités sur lesquelles chaque FNB exerce une influence notable, sans toutefois exercer un contrôle.

Entités structurées

Les entités structurées sont des entités conçues de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité. Le gestionnaire a déterminé que les placements dans des fonds sous-jacents (incluant les sociétés en commandite), des titres indiciaires (incluant les fonds négociés en bourse), des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres adossés à des créances mobilières sont des entités structurées, à moins que le lien spécifié soit différent. Les valeurs totales de ces titres dans le tableau « Hiérarchie de la juste valeur » représentent également la juste valeur des participations dans des entités structurées.

Se reporter à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des FNB pour plus d'information sur la participation dans des entités.

Norme comptable publiée mais non encore adoptée

En avril 2024, le Conseil des normes comptables internationales a publié la norme IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir, qui vise à améliorer la qualité des informations financières en introduisant de nouvelles exigences, notamment de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux requis dans l'état du résultat global ainsi que des directives plus précises sur le regroupement des informations. IFRS 18 remplace IAS 1, Présentation des états financiers. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et son adoption anticipée est permise. Le gestionnaire évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles exigences.

3. Jugements significatifs, estimations et hypothèses

Lorsqu'il prépare les états financiers, le gestionnaire doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par les FNB aux fins de la préparation des états financiers.

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Les FNB peuvent détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments financiers dérivés. La juste valeur est déterminée à partir de modèles qui maximisent l'utilisation de données de marché observables et minimisent l'utilisation de données non observables. Les FNB considèrent comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et sont examinés périodiquement par du personnel expérimenté du gestionnaire.

Lorsque des prix cotés ne sont pas disponibles, les estimations de la juste valeur sont établies à l'aide de la valeur actualisée et d'autres méthodes d'évaluation, qui sont elles-mêmes fonction des hypothèses relatives au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation, reflètent divers degrés de risque, dont le risque de liquidité, le risque de crédit, les risques liés aux taux d'intérêt, aux taux de change et à la volatilité des prix et des taux.

Le calcul des justes valeurs peut différer compte tenu de l'utilisation du jugement dans l'application des techniques d'évaluation et des estimations acceptables. La juste valeur reflète les conditions du marché à une date donnée et, pour cette raison, peut ne pas être représentative des justes valeurs futures. Se reporter à la note 7 « Informations sur les instruments financiers » pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers.

Classement et évaluation des placements

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les FNB, le gestionnaire doit poser des jugements importants concernant le modèle économique selon lequel les instruments financiers et les dérivés sont détenus. Le gestionnaire a déterminé que le modèle économique des FNB est celui selon lequel les portefeuilles sont gérés sur la base de la juste valeur et la performance est évaluée à la juste valeur.

Se reporter à la note 2 « Mode de présentation et Information significative sur les méthodes comptables » pour de plus amples renseignements sur les instruments financiers.

4. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Structure des parts rachetables

Chaque FNB est autorisé à émettre un nombre illimité de catégories de parts et un nombre illimité de parts de chaque catégorie.

Chaque part de catégorie confère le droit à son porteur de participer également aux distributions que le FNB effectue pour cette catégorie excepté le FNB qui émet des parts couvertes en \$ US, où certains gains sur contrats de change à terme sont seulement attribuables aux parts couvertes en \$ US ou aux parts couvertes en \$ CA des porteurs de parts.

Les parts d'un FNB sont de même catégorie et confèrent les mêmes droits et privilèges, sauf que dans un FNB comptant plus d'une catégorie de parts, chaque catégorie de parts peut être assortie de différentes structures de frais de gestion, de rémunération du courtier ou de distribution. Par conséquent, chaque part confère un droit de vote à son porteur, pour les affaires sur lesquelles il a le droit de se prononcer, et permet à ce dernier de participer également aux distributions effectuées par le FNB en ce qui a trait aux catégories de parts et, lors de sa liquidation, à la répartition de l'actif net de la catégorie de parts après acquittement du passif. Une fraction de part confère à son porteur un droit de vote et un droit de participation proportionnels.

Tous les ordres visant l'achat de parts directement auprès d'un FNB Desjardins doivent être transmis par le courtier désigné ou des participants autorisés. Aucuns frais ne seront payables par un FNB Desjardins au courtier désigné ou à un participant autorisé relativement à l'émission de parts du FNB Desjardins. Pour l'émission de parts, le gestionnaire peut, à son gré, imputer des frais d'administration à un participant autorisé ou à un courtier désigné pour compenser les frais (y compris les frais d'inscription supplémentaires applicables à la TSX) engagés pour l'émission des parts.

Les FNB n'émettent que des parts et des fractions de parts entièrement libérées. Un porteur de parts peut faire racheter ses parts de la manière décrite à la rubrique « Rachats de parts » du prospectus. La déclaration de fiducie ne prévoit aucune restriction sur le transfert de parts.

Les droits et conditions rattachés aux parts de chacun des FNB ne peuvent être modifiés que conformément aux dispositions de la législation sur les valeurs mobilières applicables à ces parts et aux dispositions de la déclaration de fiducie.

Le gestionnaire gère le capital des FNB conformément à leurs objectifs de placement (se reporter à la note 7). Les FNB s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés et de maintenir des liquidités suffisantes pour effectuer les rachats conformément aux règlements sur les valeurs mobilières.

Classement des parts émises par les FNB

Les parts en circulation des FNB sont considérées comme des « instruments remboursables au gré du porteur » conformément à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* (IAS 32). IAS 32 exige que les parts comportant une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser cet instrument contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers. Le prix réduit de rachat engendre des flux de trésorerie sur les rachats de parts qui peuvent différer de la valeur liquidative.

En outre, les FNB sont soumis à une obligation contractuelle de distribuer annuellement tout revenu imposable et de permettre aux porteurs de parts de demander le paiement en trésorerie de toute distribution ou de tout dividende déclaré. Ces caractéristiques contrevennent aux exigences d'IAS 32 pour la comptabilisation des parts dans les capitaux propres. En conséquence, dans les présents états financiers, les parts en circulation des FNB sont classées dans les passifs financiers.

Évaluation des parts

Chaque jour ouvrable, pour chaque catégorie de parts de chaque FNB, la valeur liquidative par part est calculée en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre de parts en circulation.

La valeur liquidative de chaque catégorie de parts d'un FNB correspond à la proportion de l'actif de ce FNB attribuable à cette catégorie, déduction faite de la proportion du passif global du FNB attribuable à cette catégorie et du passif spécifique de cette catégorie.

Gestion du risque lié aux parts

Les parts émises et en circulation sont considérées à titre de capital des FNB. Les parts ne sont pas soumises à des exigences spécifiques en termes de capital minimal pour l'achat, l'échange et le rachat de parts, autre que certaines exigences de nombre prescrit de parts minimal. Les porteurs de parts d'un FNB peuvent soumettre au gestionnaire une demande écrite d'échange ou de rachat pour un nombre prescrit de parts minimal (ou un multiple entier de celui-ci). Une demande écrite à cet effet doit être présentée conformément au modèle et doit être reçue à l'endroit prescrit à l'intérieur de la période déterminée par le gestionnaire. Le prix d'échange sera égal à la valeur liquidative par parts à la date de prise d'effet de la demande d'échange, payable au moyen de la remise d'un panier de titres et d'espèces.

Un nombre prescrit de parts minimal peut être racheté en contrepartie d'espèces à un prix de rachat par part correspondant à 95 % du cours de clôture des parts au TSX le jour de prise d'effet du rachat (sous réserve d'un prix de rachat maximal par part correspondant à la valeur liquidative par part le jour de prise d'effet du rachat). Le gestionnaire peut percevoir à sa discrétion un montant afin de compenser certains frais d'opérations encourus pour l'émission, l'échange ou le rachat de parts.

Les porteurs de parts n'ont aucuns frais à payer au gestionnaire ou à un FNB relativement à la vente de parts au TSX.

5. Frais de gestion et autres frais

Frais de gestion

Chaque FNB Desjardins paiera au gestionnaire des frais de gestion annuels (les « frais de gestion ») correspondant à un pourcentage annuel de sa valeur liquidative, calculés quotidiennement et payables mensuellement à terme échu, majorés des taxes applicables.

Le gestionnaire peut, à son gré, accepter d'imputer des frais de gestion réduits par rapport aux frais de gestion qu'il aurait par ailleurs le droit de recevoir d'un FNB, à l'égard des placements effectués dans le FNB par les porteurs de parts qui détiennent, en moyenne, au cours de toute période déterminée par le gestionnaire de temps à autre (actuellement, un trimestre), des parts ayant une valeur totale déterminée. Une somme correspondant à la différence entre les frais par ailleurs exigibles et les frais réduits du FNB sera distribuée trimestriellement en espèces par le FNB, au gré du gestionnaire, à ces porteurs de parts, à titre de distributions des frais de gestion.

Certains FNB peuvent investir dans d'autres fonds mutuels ou fonds négociés en bourse qui leur permettront de s'exposer aux titres inclus dans leur inventaire du portefeuille ou de celui de l'indice du FNB. Le FNB n'aura à payer aucuns frais de gestion ni aucuns frais de gestion au rendement qui, de l'avis d'une personne raisonnable, dédoubleraient les frais que le fonds sous-jacent doit payer pour le même service. Pour connaître les FNB autorisés à investir dans des fonds sous-jacents, se reporter à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des FNB.

Autres frais

À moins qu'ils ne fassent l'objet d'une renonciation ou qu'ils ne soient remboursés par ailleurs par le gestionnaire, en plus du paiement des frais de gestion, chaque FNB est responsable de l'ensemble des coûts et des frais engagés pour se conformer au Règlement 81-107 (y compris les frais liés à la création et au fonctionnement continu du CEI), des frais et commissions de courtage, des impôts sur le revenu et retenues d'impôt ainsi que de l'ensemble des autres impôts et taxes applicables, y compris la TVH et la TVQ, des coûts engagés pour se conformer aux nouvelles exigences gouvernementales ou réglementaires introduites après l'établissement du FNB, et des frais extraordinaires. Le gestionnaire est responsable de tous les autres coûts et frais des FNB, y compris les honoraires payables au fiduciaire, au dépositaire, à l'agent chargé de la tenue des registres et des transferts et à l'agent aux fins du régime de même que les honoraires payables à d'autres fournisseurs de services dont le gestionnaire a retenu les services, notamment les fournisseurs des indices.

En décembre 2024 et 2023, les frais relatifs au comité d'examen indépendant (CEI) totalisent 79 010 \$ et 58 075 \$. De ce montant, 0 \$ (0 \$ en décembre 2023) a été absorbé par le gestionnaire et le restant a été attribué dans chaque FNB en proportion de leur actif net respectif.

Conformément au Code de déontologie des professionnels comptables élaboré par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable (IESBA), l'auditeur est tenu de présenter chaque année les honoraires connexes à l'audit ainsi que ceux non connexes à l'audit facturés pour les FNB Desjardins.

Dans le cadre des audits des états financiers des FNB Desjardins pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, les honoraires ci-après (abstraction faite des taxes applicables) ont été payés ou sont payables à PricewaterhouseCoopers s.e.n.c.r.l. et aux autres sociétés membres du réseau PwC : les honoraires pour les audits des états financiers se chiffrent à 260 579 \$, et les honoraires pour les autres prestations de services se chiffrent à 13 634 \$.

6. Opérations entre parties liées

Le 1^{er} février 2024, Desjardins Société de placement inc. a remplacé Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. à titre de gestionnaire de fonds d'investissement. Desjardins Société de placement inc. est une société affiliée de Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Le gestionnaire pourvoit quotidiennement à l'administration des FNB. Il leur procure ou fait en sorte qu'on leur procure tous les services (comptabilité, garde de valeurs, gestion de portefeuille, tenue des registres, agent des transferts) dont ils ont besoin pour bien fonctionner. Les FNB versent des frais de gestion au gestionnaire, lesquels sont calculés quotidiennement sur la valeur liquidative des FNB et payés mensuellement au taux annuel spécifié à la note « Frais de gestion et autres frais » à la section « Notes afférentes aux états financiers –

Information spécifique » relative à chacun des FNB. Les frais de gestion présentés à l'état du résultat global ont été engagés auprès du gestionnaire des FNB.

Fiducie Desjardins inc., une société appartenant au même groupe que le gestionnaire, est le fiduciaire des FNB. Les honoraires de la Fiducie en tant que fiduciaire sont à la charge du gestionnaire.

Pour obtenir des renseignements concernant les parties liées de chaque FNB, se reporter à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des FNB.

7. Informations sur les instruments financiers

Niveaux hiérarchiques des instruments financiers évalués à la juste valeur

L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers est établie en fonction des trois niveaux hiérarchiques suivants :

- Le niveau 1 a trait à une évaluation fondée sur des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- Le niveau 2 a trait à des techniques d'évaluation fondées principalement sur des données observables sur le marché ;
- Le niveau 3 a trait à des techniques d'évaluation qui ne sont pas fondées principalement sur des données observables sur le marché.

Si des données d'entrée de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données significatives pour l'évaluation de la juste valeur.

Suivi des évaluations

Le Gestionnaire est responsable de l'établissement des paramètres d'évaluation de la juste valeur incluse dans les états financiers des FNB, y compris les évaluations de niveau 3. L'administrateur de fonds (du gestionnaire) obtient des prix auprès d'une agence de tarification, puis surveille et analyse ces prix quotidiennement. Le gestionnaire s'assure que des procédures opérationnelles appropriées et une structure de surveillance adéquate soient en place et suivies. Le Gestionnaire établit l'orientation de la politique d'évaluation. Le cas échéant, le gestionnaire examine et approuve les évaluations de niveau 3 après avoir obtenu la confirmation des mesures.

Établissement des niveaux

Un changement dans la méthode d'évaluation de la juste valeur peut entraîner un transfert entre niveaux. La politique des FNB consiste à comptabiliser les incidences des transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Les types de placements énumérés ci-après pourraient être classés au niveau 3 advenant que leur prix ne soit plus fondé sur des données observables.

a) Titres de marché monétaire

Les titres de marché monétaire proviennent principalement du secteur public et de sociétés. Les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation sont généralement observables. Les titres de marché monétaire du secteur public garantis par le gouvernement fédéral ou provincial sont classés au niveau 1. Les autres titres de marché monétaire sont classés au niveau 2.

b) Actions

Les actions sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certaines actions ne sont pas négociées fréquemment, si bien qu'aucun prix observable n'est disponible. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables et elle est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3. Les bons de souscription non cotés sont généralement classés au niveau 2.

c) Titres indicels

Les titres indicels sont classés au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est disponible.

d) Obligations

Les obligations du secteur public garanties par le gouvernement fédéral ou provincial sont classées au niveau 1. Les obligations de sociétés, qui sont évaluées selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités, sont habituellement classées au niveau 2.

e) Fonds de placement

Les fonds de placement publics sont classés au niveau 1 lorsque ceux-ci ont un prospectus sans restriction et qu'un prix fiable est observable. Certains fonds de placement ne sont pas publics, leur prix est alors déterminé au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3.

f) Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés se composent de contrats de change à terme, pour lesquels les écarts de crédit de la contrepartie sont observables et fiables ou pour lesquels les données d'entrée liées au crédit sont considérées comme importantes pour la juste valeur sont classés au niveau 2.

Les renseignements détaillés concernant la hiérarchisation des instruments financiers de chaque FNB se retrouvent à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des FNB. Pour les titres classés au niveau 3, les techniques d'évaluation et les hypothèses sont également présentées à cette section.

Gestion des risques découlant des instruments financiers

Durant le cours normal de leurs activités, les FNB sont exposés à différents risques découlant des instruments financiers, notamment le risque de marché (incluant le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de concentration, le risque de crédit et le risque de liquidité. La stratégie globale de gestion des risques des FNB met l'accent sur les processus et stratégies et vise à optimiser le suivi des performances de chaque FNB et des performances de chacun des indices pertinents.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres ayant une incidence sur cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change et le cours des titres. Le risque de marché des FNB est géré au moyen de la diversification des ratios d'exposition du portefeuille.

Risque de change

Le risque de change est défini comme le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises étrangères.

Le risque de change est composé d'éléments monétaires (incluant généralement l'encaisse, les montants à recevoir en devises, les placements dans des titres à revenu fixe et des titres de marché monétaire) et d'éléments non monétaires (incluant généralement les placements dans des actions et des fonds de placement). Les actifs non monétaires sont classés en fonction de la devise dans laquelle le titre a été acheté.

Les FNB s'exposent au risque de change en détenant des éléments d'actif et de passif libellés en devises autres que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle des FNB, puisque la valeur des titres libellés en devises étrangères variera en fonction des taux de change en vigueur.

L'exposition des FNB au risque de change est présentée en fonction de la valeur comptable des actifs et des passifs financiers (incluant le montant nominal des contrats de change à terme et des contrats à terme standardisés sur devises, le cas échéant).

Lorsque la valeur du dollar canadien diminue par rapport à la valeur d'une devise, la valeur des placements étrangers augmente. À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente, la valeur des placements étrangers diminue.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un fonds de placement investit dans des instruments financiers portant intérêt. En général, la valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt augmentent. Le gestionnaire gère ce risque en calculant et en surveillant la durée effective moyenne du portefeuille concernant ces titres. Les FNB détiennent également un montant limité de trésorerie exposé à des taux d'intérêt variables qui les exposent au risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie.

Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt.

Le gestionnaire de portefeuille compte gérer ce risque au moyen d'une sélection judicieuse de titres et d'autres instruments financiers, conformément aux limites définies. Le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé en fonction de la juste valeur ou de la valeur contractuelle des instruments financiers. Les instruments financiers détenus par les FNB

sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes relatives aux cours futurs des instruments.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique ou un secteur d'activité. Pour les FNB dont la stratégie est d'investir à l'international, la concentration par emplacement géographique est présentée, entre autres, selon le pays de constitution ou la région. Pour les FNB dont la stratégie est d'investir localement, la concentration par secteur d'activité est présentée selon leurs investissements dans les différents secteurs.

Le risque de concentration est géré au moyen de la diversification du portefeuille dans le cadre de l'objectif et de la stratégie des FNB.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de payer le montant total à l'échéance. Le risque de crédit des FNB est géré par le biais d'une analyse de crédit indépendante du gestionnaire, à laquelle vient s'ajouter celle des agences de notation.

Transactions sur instruments financiers

Les FNB sont exposés au risque de crédit. Le risque de crédit propre aux FNB et le risque de crédit de la contrepartie sont pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris les instruments financiers dérivés. Les transactions sont réglées ou payées à la livraison par l'entremise de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est jugé minime, puisque la livraison des titres vendus est effectuée seulement lorsque le courtier a reçu le paiement.

Le paiement sur achat est effectué une fois les titres reçus par le courtier. La transaction échouera si une des parties ne respecte pas ses obligations.

Le recours à des dépositaires et à des courtiers primaires qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des retards peuvent survenir lorsque les FNB tentent de faire respecter leurs droits à l'égard des actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

La notation de crédit des titres à revenu fixe et des titres de marché monétaire a été établie par des agences de notation, dont Standard & Poor's et Moody's. Dans le cas où les agences de notation ne s'accordent pas sur une notation de crédit, les titres à revenu fixe et les titres de marché monétaire sont classés selon la règle suivante :

- Si deux notations de crédit sont disponibles, mais qu'elles sont différentes, la notation de crédit la moins élevée est utilisée.

La notation de crédit est ensuite convertie au format Dominion Bond Rating Service (DBRS). En règle générale, plus la notation de crédit d'un titre est élevée, plus il est probable que la société émettrice respectera ses obligations.

Les instruments financiers dérivés sont des contrats dont la valeur est fonction notamment d'un actif sous-jacent. La grande majorité des instruments financiers dérivés est négociée de gré à gré entre les FNB et leurs contreparties, et comprend des contrats de change à terme. Les autres transactions sont des contrats négociés en bourse comprenant principalement des contrats à terme standardisés.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le FNB éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers.

Les FNB sont exposés aux rachats quotidiens de parts ou d'actions en espèces. Ils investissent donc la majorité de leurs actifs dans des placements liquides (c'est-à-dire des placements dont ils peuvent facilement se départir sur les marchés).

Certains FNB peuvent investir dans des instruments financiers dérivés, des titres de créance et des titres de capitaux propres non cotés qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, certains FNB pourraient ne pas être en mesure de liquider rapidement ces placements à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements spécifiques, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier.

La majorité des passifs restants sont exigibles au cours des trois prochains mois. Les soldes venant à échéance au cours des 12 prochains mois équivalent aux soldes comptables, puisque l'incidence de l'actualisation n'est pas importante.

Informations complémentaires

Pour obtenir des renseignements concernant les risques découlant des instruments financiers auxquels chaque FNB est exposé, se reporter à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des FNB.

8. Impôts – Report des pertes

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment et inscrites en diminution de gains en capital futurs. Les pertes autres qu'en capital subies peuvent être reportées sur 20 ans et inscrites en diminution des revenus de placement et des gains en capital futurs. Pour connaître les montants des pertes en capital et le solde des pertes autres qu'en capital déterminés dans les déclarations fiscales, se reporter à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des FNB.